

# Côte-d'Or

magazine



## Bien vieillir chez soi



**Parc national  
des forêts de  
Champagne et  
Bourgogne**  
> À lire en p.8

N° 145 Octobre 2014

Conseil  
Général   
www.cotedor.fr

ACTUS P.16

Du poulet, oui... !  
Mais 100 % local

100 % CÔTE-D'OR P.18

L'Adosphère,  
un soutien à l'adolescence

SORTIR P.23

La Semaine Bleue,  
du 13 au 19 octobre

# Vous qui vivez au cœur de la Côte-d'Or, faites équipe avec nous pour la protéger

« C'était un rêve d'enfant, je voyais les camions passer tous les jours et, à 16 ans, j'ai décidé de m'engager en tant que sapeur-pompier volontaire. »

*Karim*  
employé  
communal

« Être sapeur-pompier volontaire, c'est avant tout m'engager dans une activité citoyenne, une activité qui me permet de m'investir au service des autres. »

*Sandrine*  
cadre de santé

« Pour moi, l'activité de sapeur-pompier volontaire est presque devenue indispensable. Dès que le bip sonne, on se sent obligé d'y aller, c'est un besoin d'aider. »

*Arnaud*  
artisan plombier

« Il faut avoir l'envie d'apprendre, l'envie de donner aux autres et l'envie de connaître. »

*Stéphane*  
agriculteur céréalière

« On développe beaucoup de qualités en tant que sapeur-pompier volontaire. C'est enrichissant humainement, on apprend à chaque intervention. »

*Laëtitia*  
esthéticienne

« Je suis responsable des règles de sécurité de mon service dans mon entreprise. En tant que sapeur-pompier volontaire, cela me permet de faire passer les messages plus facilement. »

*Laurent*  
spécialiste process



## sapeur-pompier + volontaire = moi aussi

informations : [www.sdis21.org](http://www.sdis21.org) • [volontariat@sdis21.fr](mailto:volontariat@sdis21.fr) • 03 80 112 630

## SOMMAIRE

n°145 Octobre 2014

04 **INSTANTANÉS**  
Des événements 100 % Côte-d'Or06 **FOCUS**  
Bien vieillir chez soi08 **DOSSIER**

**Parc national  
des forêts  
de Champagne  
et Bourgogne**

14 **ACTUS**

- Viticulture : le Conseil Général, l'indéfectible partenaire
- Déploiement du très haut débit : c'est parti pour les premiers travaux !
- Du poulet, oui... ! mais 100 % local

17 **EN MISSION**

- Jean-Yves Buffot, chef du service des établissements

18 **100 % CÔTE-D'OR**

- Chevigny-Saint-Sauveur : une future médiathèque design et intergénérationnelle
- Saint-Apollinaire : un nouvel accueil de loisirs pour les 3/12 ans
- L'actu de nos territoires
- Les Editions Faton dans la cour des grands

22 **ESPACE JEUNES**  
L'Auxois agricole vu par les collégiens

23 **SORTIR EN CÔTE-D'OR**

- La Semaine Bleue du 13 au 19 octobre
- Foire gastronomique de Dijon. Le Conseil Général connecté. Ferme Côte-d'Or, le rendez-vous
- MuséoParc Alésia : un voyage dans le temps pour les vacances

27 **L'AGENDA DE VOS SORTIES**30 **TRIBUNES LIBRES**31 **PRATIQUE**

## Les élections départementales auront lieu en mars 2015

**D**ans son discours de politique générale du 15 septembre 2014, le Premier Ministre a enfin précisé la date des élections départementales. Elles auront finalement lieu en mars 2015, et non en décembre 2015 comme cela avait été envisagé. Elles avaient déjà été repoussées d'un an.

A cette occasion, l'Assemblée départementale sera intégralement renouvelée pour un mandat de six ans (?). Le scrutin se déroulera dans les nouvelles circonscriptions cantonales redécoupées, au nombre de 23 en Côte-d'Or. Dans chaque canton sera désormais élu un binôme composé d'une conseillère départementale et d'un conseiller départemental.

L'avenir des départements reste encore en question. Le Premier Ministre a indiqué trois pistes d'évolution différentes selon les territoires :



*L'avenir  
des départements reste  
encore en question*

- absorption du Département dans les territoires métropolitains,
- maintien du Conseil Départemental dans certains départements ruraux,
- et, entre les deux, remplacement du Conseil Départemental par une fédération d'intercommunalités.

Des intercommunalités qui devraient compter, comme le prévoit un projet de loi qui n'a pas encore été examiné par le Parlement, au moins 20 000 habitants. Actuellement, seules 5 des 29 communautés de communes ou d'agglomération atteignent ce seuil en Côte-d'Or.

Parallèlement se pose la question des compétences, qui devrait être étudiée dans ce même projet de loi. De nombreuses voix se sont élevées (Assemblée des Départements de France, parlementaires de tous bords...) pour réclamer un report de son examen, au vu du nouveau calendrier électoral : départementales en mars et régionales en décembre 2015.

En effet, de nombreuses interrogations persistent encore. La nouvelle carte des Régions de France n'est toujours pas définitivement entérinée. Le rôle des Départements reste à définir. La carte intercommunale risque de fortement être chamboulée... Bref, le chantier de la réforme territoriale risque de prendre encore du temps !

**François SAUVADET**

Ancien ministre  
Député de la Côte-d'Or,  
Président du Conseil Général



Collège La Champagne à Brochon



Collège Docteur Kuhn à Vitteaux



Collège Camille Claudel à Chevigny-Saint-Sauveur



Collège Marcel Aymé à Marsannay-la-Côte



Collège Camille Claudel à Chevigny-Saint-Sauveur

## RENTRÉE DES COLLÈGES : PREMIER JOUR DANS LA COUR DES GRANDS

**24 600 ÉLÈVES ONT FAIT LEUR RENTRÉE AU COLLÈGE.** Pour accueillir comme il se doit les petits “nouveaux” de 6<sup>e</sup> et leur souhaiter une bonne année scolaire, François Sauvadet, Président du Conseil Général, s’est rendu dans quatre collèges : Vitteaux, Brochon, Marsannay-la-Côte et Chevigny-Saint-Sauveur. Au programme de cette journée riche de rencontres et de découverte : distribution du pack mycollege21, échange avec les personnels, évocation des projets culturels et d’agenda21, présentation des méthodes pédagogiques liées aux outils numériques...

Aux côtés du Recteur d’Académie, le Président a profité de ce rendez-vous pour **ANNONCER LA GÉNÉRALISATION DE L’ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL LIBERSCOL POUR TOUS LES COLLÈGES DE CÔTE-D’OR À LA PROCHAINE RENTRÉE.**

➔ Toute l’info des collèges [www.mycollege21.fr](http://www.mycollege21.fr)



### CENTENAIRE 14/18 08/09

> RÉALISÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE CADRE DES COMMÉMORATIONS DE LA 1<sup>re</sup> GUERRE MONDIALE, L'EXPOSITION "1914-1918, LA CÔTE-D'OR UN TERRITOIRE EN GUERRE" A ÉTÉ INAUGURÉE dans les Jardins du Département en présence des associations d'anciens combattants, des associations culturelles, des représentants militaires, de l'enseignement, du SDIS et de nombreux élus. A cette occasion, François Sauvadet et Alain Bonnin, président de l'Université de Bourgogne, ont remis une bourse de recherches de 1500 € à Théo Naudin, étudiant en master d'histoire contemporaine pour une thèse portant sur la Côte-d'Or pendant les deux premières années du conflit.



### JOURNÉES DU PATRIMOINE 20-21/09

> Alors que la réforme territoriale entreprise par le Gouvernement envisage la suppression des Départements, PRÈS DE 2 000 VISITEURS ONT PROFITÉ DE CES 31<sup>e</sup> JEP POUR DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL ET CETTE INSTITUTION QUI FAIT PARTIE DE NOTRE PATRIMOINE COLLECTIF. L'Hôtel du Département et sa Salle des Séances qui abritent depuis plus de 110 ans les travaux de l'Assemblée départementale, ont emporté l'enthousiasme. Le succès fut également au rendez-vous pour les visites commentées de l'exposition "Côte-d'Or 1914-1918 : Un territoire en guerre" complétée pour l'occasion d'une exposition de documents et objets exceptionnels, issus de la grande collecte des Archives Départementales.

TOUTES LES ACTUS SUR  
[www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)



© p.bruchot-Bien Public - 09/14

### LE BUS DU NUMÉRIQUE SUR LA ROUTE

> LE DÉPLOIEMENT DE L'INTERNET À TRÈS HAUT DÉBIT VIA LA FIBRE OPTIQUE : UN DES ATOUTS POUR L'AVENIR DU DÉPARTEMENT !

Pour vous présenter ce chantier majeur, ses modalités, son calendrier mais aussi son intérêt pour notre vie quotidienne, le Bus du numérique poursuit sa tournée en Côte-d'Or. Après Châtillon, Baigneux, Semur-en-Auxois, Bèze... et Montbard en septembre, rendez-vous à la Foire gastronomique de Dijon début novembre.

➔ En savoir + sur le calendrier des déplacements du bus :  
[www.cotedor.fr/cms/bus-numerique](http://www.cotedor.fr/cms/bus-numerique)



### 24 APPRENTIS SE FORMENT AU CONSEIL GÉNÉRAL

11/09

> MARTINE EAP-DUPIN, CONSEILLER GÉNÉRAL, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EN CHARGE DU PERSONNEL, ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX ONT ACCUEILLI 13 NOUVEAUX APPRENTIS venant grossir

les rangs des 11 autres qui poursuivent leur cycle de formation au sein de la collectivité. Cela fait 20 ans que le Conseil Général s'est engagé en faveur de l'apprentissage. 218 jeunes ont acquis une solide formation aux côtés des agents Départementaux, participant à la construction de leur avenir professionnel.

**“ VIVRE VIEUX...  
OUI, MAIS BIEN  
ET CHEZ SOI !**



*Pouvez-vous nous parler du projet de loi portant sur l'autonomie et la dépendance des personnes âgées ?*

Le projet de loi

sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population a été présenté en Conseil des ministres le 3 juin 2014. Il repose sur trois piliers indissociables : l'anticipation, pour prévenir la perte d'autonomie de façon individuelle et collective ; l'adaptation de notre société tout entière à l'avancée en âge ; l'accompagnement de la perte d'autonomie, avec pour priorité de permettre à ceux qui le souhaitent de rester à domicile dans de bonnes conditions. Parmi ces trois axes, la priorité est clairement donnée au maintien à domicile des personnes âgées.

*Quelle est la position du Conseil Général de la Côte-d'Or dans ce domaine ?*

Le Conseil Général s'est doté en octobre 2013 d'un Schéma des Seniors et de l'Autonomie, définissant deux axes d'action : le maintien à domicile et la très grande dépendance. Pour le premier axe, le Conseil Général intervient en faveur de maintien du lien social pour lutter contre les sentiments d'isolement et d'inutilité sociale, améliorer l'information, la coordination des acteurs sur chaque territoire et la construction de réponses pertinentes aux besoins de chaque personne âgée. ”

**Emmanuelle Coint**  
Conseiller Général  
du canton de Seurre  
Présidente de la commission sociale et intergénérationnelle



## Bien vieillir chez soi

1

### Prévenir la perte d'autonomie

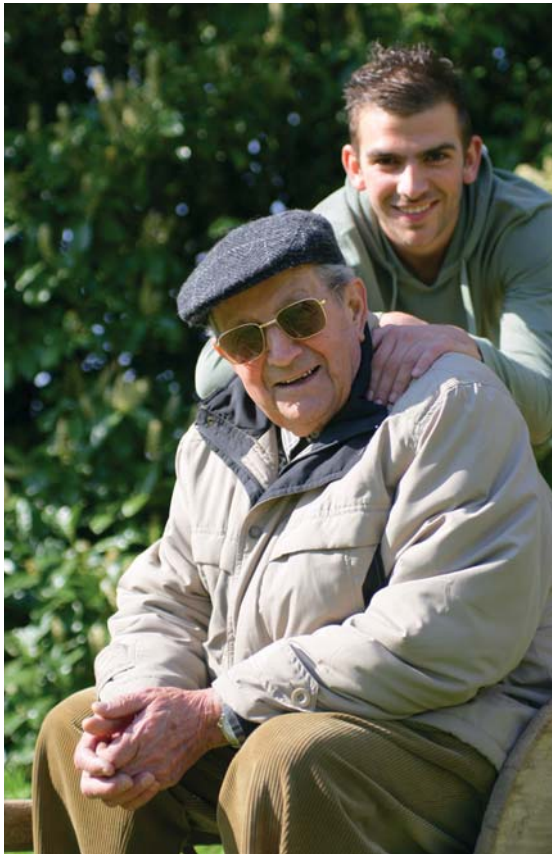
La prévention de la perte d'autonomie est un axe central du Schéma départemental des Seniors et de l'Autonomie. Le Conseil Général entreprend notamment de recenser l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le domaine de la prévention, inventorier leurs actions, les coordonner et les faire connaître.

Nombre d'entre elles restent souvent méconnues des seniors, tout particulièrement des plus fragiles, dont les besoins sont pourtant plus importants. Le Conseil Général a choisi notamment de contribuer au développement du Programme de Prévention Santé Seniors (PPSS) Bourgogne, dont le bilan est déjà très positif. Depuis 2008, 4 268 Côte-d'Ors ont participé à un de ses ateliers portant sur l'alimentation, la mémoire, l'équilibre, les médicaments, le sommeil... Différents modules sont proposés dans le but de donner aux retraités les clés du bien vieillir et de renforcer le lien social. Le Conseil Général souhaite aujourd'hui développer des modules thématiques complémentaires et encourager la mise en place d'actions locales prenant la suite des ateliers du Programme de Prévention Santé Seniors, déjà déployés sur tout le territoire.

2

### Adapter le logement

La question de l'habitat est essentielle pour les personnes âgées, la plupart souhaitant vieillir à domicile. L'environnement matériel devient un facteur essentiel du bien vieillir chez soi. Le Conseil Général, aux côtés notamment de l'Agence nationale de l'Habitat, intervient dans l'adaptation du logement des personnes âgées en perte d'autonomie et l'amélioration du confort et de la sécurité. Des adaptations qui facilitent aussi les interventions des aidants : une douche avec poignées d'appui, une rampe ou un monte-escalier, sont autant d'assistance pour l'aidant. Avec son Schéma départemental des Seniors et de l'Autonomie, le Conseil Général valorise les aides techniques et/ou d'adaptation du logement (dispositions fiscales, ANAH, Dispositif Autonomie Habitat Personnes Âgées pour les bénéficiaires de l'APA) et travaille sur l'apport des nouvelles technologies dans le domaine de la domotique (téléassistance) ou de l'accompagnement des personnes. Il oriente aussi les seniors, en lien avec le Plan Départemental de l'Habitat, vers des formes d'habitat plus adaptées, où le logement reste individuel et autonome, inscrit dans la vie de la cité, et offrant une variété de services (ménage, blanchisserie...).



### 3 Soutenir, valoriser et soulager les aidants

Le maintien à domicile des seniors dépend souvent de l'aide des proches (conjoint, enfants, voisins). Des proches aidants, qui selon l'enquête menée en 2011 par le Conseil Général, en lien avec la Fédération départementale des personnes âgées (Fapa), se sentent souvent bien seuls face à leur tâche et aux difficultés rencontrées dans tous les actes courants de la vie d'une personne âgée (courses, repas, toilette...).

Des solutions de répit en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), sont mises à leur disposition mais restent insuffisantes ou méconnues, notamment dans les territoires ruraux. C'est pourquoi, dans le cadre de son Schéma des Seniors et de l'Autonomie, le Conseil Général a prévu plusieurs actions destinées à relayer et soutenir les familles : développement des formules itinérantes d'accueil de jour, création de haltes-répit, organisation de séjours de vacances... D'autres formules sont à venir, comme un service d'écoute pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et soutenir leur entourage aidant. Ce dispositif d'écoute reposera sur un principe simple et volontaire : la personne envoie un formulaire indiquant les jours, les heures et la périodicité des appels souhaités, et un bénévole l'appelle aux moments convenus.

### Zoom sur...

Lorsque la dépendance s'installe, les personnes âgées ont souvent besoin de petits aménagements ou de matériel leur permettant de rester à domicile dans de bonnes conditions de confort et de sécurité, **ce sont les aides techniques.**

Que ce soit pour se déplacer, manger, faire sa toilette, s'habiller ou réaliser des actes de la vie courante plus spécifiques, ces aides techniques (planche de bain, tapis antidérapant, siège de bain, brosse à long manche, barre d'appui) dispensent d'un accompagnement pour un acte tout simple et facilitent ainsi l'intervention de l'aidant.

Un ergothérapeute du Conseil Général peut se rendre au domicile de la personne afin d'analyser la situation et élaborer un plan d'aide adapté - comprenant des aides techniques (relevant de l'APA) et/ou des travaux d'adaptation du logement - afin de faciliter sa vie quotidienne et lui permettre de recouvrer un maximum d'autonomie.

**Maison Départementale de l'Autonomie, guichet unique.**

**En savoir + :**

**03 80 63 69 70**

**et sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)**

### Chiffres clés

**95 000** personnes âgées de + de 60 ans en Côte-d'Or

**72,6 M€**

(+ 2,4 % par rapport à 2013) : le budget du Conseil Général en faveur des personnes âgées

**192** adaptations du logement financées avec l'aide du Conseil Général depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 dans le cadre du DAH-PA

**909** dossiers d'aides techniques financés dans le cadre de l'APA depuis 2008

### Le Schéma des Seniors et de l'Autonomie décrypté

Mise en œuvre par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), les actions inscrites au schéma ont pour but de :

- Coordonner l'information et l'accompagnement des personnes concernées par le vieillissement
- Mobiliser les partenaires et les professionnels dans une perspective de mutualisation des informations et de dynamique territoriale
- Sensibiliser les acteurs de terrain à la notion de proche aidant pour valoriser leur rôle et leur apporter un soutien
- Favoriser des rencontres pour les aidants, afin de les accompagner et de les former
- Soutenir la mise en place d'actions collectives (réunions, forums, formations) sur des sujets déterminés en fonction des besoins repérés.

### Tous les droits et dispositifs en quelques clics !

[www.maisondelautonomie21.fr](http://www.maisondelautonomie21.fr) : site internet commun à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), il réunit toutes les informations et services pratiques.

### "Bien vieillir en Côte-d'Or", le guide

La version réactualisée du guide "Bien vieillir en Côte-d'Or", élaboré par le Conseil Général en partenariat avec le Coderpa, met l'accent sur la prévention. Il apporte également une information sur l'ensemble des dispositifs départementaux concernant les personnes âgées. Il est destiné aux seniors, à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels et bénévoles en contact avec des personnes âgées.

**A feuilleter en ligne sur [cotedor.fr](http://cotedor.fr) !**

### 19 et 20 février 2015 : 2<sup>e</sup> édition du Salon des Seniors

Fort du succès de sa première édition qui a réuni 5 000 visiteurs en février derniers, le Conseil Général travaille à l'organisation de son 2<sup>e</sup> Salon des Seniors. Au programme, 75 exposants et associations, des animations, des conférences et des tables rondes pour Bien vieillir en Côte-d'Or !

**Retrouvez tout le programme en Côte-d'Or de la Semaine bleue 2014 (du 13 au 19 octobre) en p. 23 !**

An aerial photograph of a village nestled in a valley. The village features several stone buildings with red-tiled roofs. The surrounding landscape is lush with green fields and dense forests. In the foreground, two cows are grazing in a grassy field. The sky is filled with dramatic, grey clouds.

# Parc national des **forêts** de Champagne et Bourgogne, atout territorial ?

Beaulieu



“ Faisons de ce 11<sup>e</sup> Parc national une chance pour la Côte-d’Or. ”

François Sauvadet

**LANCÉE LE 27 JUILLET 2009 PAR FRANÇOIS FILLON, À L'ÉPOQUE PREMIER MINISTRE, LA CRÉATION DU 11<sup>e</sup> PARC NATIONAL DE FRANCE, À CHEVAL SUR LA CÔTE-D'OR ET LA HAUTE-MARNE, EST ANNONCÉE POUR 2017.**

**U**n Groupement d'intérêt public (GIP) a été créé et son Conseil d'Administration mis en place le 10 juillet 2010. Fin 2012, l'Etat a confirmé son soutien financier au GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne pour les trois ans à venir (2013-2015). Il mobilisera 800 000 € par an jusqu'en 2017 pour mener à terme ce projet.

Le GIP travaille aujourd'hui à la construction de son dossier de "prise en considération", qui devra être bouclé pour le 30 avril 2015, au terme d'une grande phase de concertation impliquant l'ensemble des acteurs locaux. Sa mise en œuvre suscite légitimement de nombreux débats. La Charte du Parc sera ensuite élaborée à l'horizon 2016. Comment ce projet d'envergure nationale évolue-t-il ? Réserve écologique ou booster économique, en quoi représente-t-il un outil de développement pour le territoire concerné ?



© GIP PN FCB

## UN PARC NATIONAL...

# Territoire dans lequel l'homme et la nature vivent en harmonie

**ILS SONT ENVIRON 4 000 DANS LE MONDE, PLUS DE 300 EN EUROPE ET SEULEMENT 10 EN FRANCE. QU'EST-CE QU'UN PARC NATIONAL ? A QUOI ÇA SERT ? COMMENT ÇA FONCTIONNE ?**

Un Parc national, c'est avant tout un espace d'exception dans lequel tout est mis en œuvre pour préserver, gérer et valoriser de façon exemplaire le patrimoine naturel, culturel et paysager. Classer un espace en Parc national, c'est reconnaître son caractère exceptionnel, qui résulte d'une combinaison unique entre géologie, biodiversité, paysages et activités humaines. C'est aussi offrir au territoire qui l'abrite un extraordinaire outil de développement économique et touristique.

### Comment ça marche ?

C'est le Groupement d'intérêt public (GIP) des forêts de Champagne et Bourgogne, établissement public créé le 8 juillet 2010 pour une durée maximale de neuf ans, qui est chargé de piloter la création du Parc. Il rassemble les 208 acteurs du projet : représentants de l'Etat, des collectivités locales (communes, intercommunalités, départements, régions) et de la société civile (acteurs économiques et agricoles, associations, habitants).

La volonté de construire ce projet de développement territorial avec l'ensemble des acteurs du territoire est très forte. D'où le lancement il y a quelques jours d'une grande consultation locale auprès de tous les acteurs concernés par le futur Parc, qui se poursuivra jusqu'au 9 décembre. Elle permettra de prendre le pouls du territoire et sera un bon baromètre pour la poursuite du projet !

Dans ce cadre, le Conseil Général sera d'ailleurs amené à émettre un avis. D'autres étapes participatives sont également inscrites au calendrier : les habitants pourront s'exprimer au cours d'une enquête publique en 2016 puis les communes situées sur le périmètre du GIP délibéreront en 2017 pour décider de leur adhésion au Parc national.

### Quel périmètre pour le futur Parc ?

- 71 communes de Côte-d'Or susceptibles de faire partie du futur Parc
- 58 communes de Haute-Marne.
- Une surface totale de 220 000 ha
- recouverte à plus de 50 % par la forêt
- 25 000 habitants.

Un Parc national se compose de plusieurs zones : une réserve intégrale, espace témoin où la nature est reine et étudiée ; le cœur, espace de protection des patrimoines (naturel, culturel et paysager) ; et une aire d'adhésion, qui intègre l'ensemble des communes adhérentes au Parc. Concernant le Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, la réserve intégrale a été localisée en forêt domaniale d'Arc-Châteauvillain. Quant aux limites de l'aire d'adhésion, elles dépendront du nombre de communes qui décideront librement d'adhérer au Parc et de profiter de sa dynamique.

“ Question de Sophie, habitante de Châtillon-sur-Seine : *J'aimerais m'impliquer davantage dans ce projet de Parc national mais ai-je vraiment mon mot à dire ?*

Réponse d'Hervé Parmentier, directeur du GIP : *Absolument ! Toutes les idées, toutes les réticences, seront prises en compte. C'est grâce à vous que le projet évoluera. Le Parc est encore un projet en construction auquel chacun peut apporter sa pierre. Toutes ses phases importantes se sont déroulées en concertation avec les acteurs locaux (socle du projet, diagnostic de territoire, définition des enjeux, projet de développement en cœur), permettant de poser des bases solides. Il est très important que tout le monde travaille ensemble car cet ambitieux projet de Parc est avant tout un projet collectif de territoire, tourné vers ses habitants !* ”

# Un patrimoine naturel et culturel d'exception

**LE TERRITOIRE DU FUTUR PARC ABRITE LA FORÊT LA PLUS DIVERSIFIÉE DE FRANCE EN TERMES D'ESPÈCES. RICHE D'UNE FAUNE ET D'UNE FLORE QUE L'ON NE TROUVE NULLE PART AILLEURS, LE CHÂTILLONNAIS REGORGE AUSSI DE MERVEILLES PATRIMONIALES. UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL À VALORISER !**

La forêt, c'est bien sûr l'atout numéro un de ce territoire. Le hêtre est incontestablement le roi de la forêt châtilonnaise, mais il est loin d'être la seule essence d'arbre à s'épanouir ici : érables, tilleuls, chênes, aulnes et frênes y abondent également. La gestion sylvicole menée depuis des siècles n'est pas étrangère à cette diversité forestière : le chêne a été favorisé par les forestiers pour la qualité de son bois et ses fruits, tout comme le peuplier tremble, le merisier, l'alisier ou le bouleau. Par ailleurs, la forêt se compose aujourd'hui de 10 % de résineux (pin sylvestre ou noir d'Autriche, douglas), qui ont pratiquement tous été introduits par l'homme. A l'ombre des arbres, pousse une grande diversité d'arbustes et arbrisseaux représentatifs des plateaux calcaires, ainsi que des plantes remarquables, comme la nivéole de printemps (une espèce protégée), le lis martagon ou l'étonnant Sabot de Venus (orchidée).

## Espèces et milieux remarquables

A cette incroyable richesse floristique s'ajoute une faune foisonnante : chats forestiers, rapaces, cigognes noires, coléoptères, papillons, escargots, dont certaines espèces sont particulièrement rares ou en voie de disparition en France. Une biodi-



Marais tufeux



Abbaye Val des Choues

© Franck Fouquet

**Question de Pierre, randonneur :**  
*Je randonne régulièrement en Côte-d'Or, que va apporter la création du Parc ?*

**Réponse de Gilles Michel, président du Comité départemental de randonnée pédestre :**

*La création du Parc permettra de mettre en lumière la qualité des paysages et du patrimoine naturel du Châtillonnais, qui méritent vraiment d'être valorisés. Les espaces et espèces remarquables seront signalés et expliqués, de nouveaux sentiers aménagés. On peut imaginer un Tour entre Champagne et Bourgogne, comme il existe un Tour du Morvan ! Il faudra pour cela créer davantage de structures d'accueil (gîtes et chambres d'hôtes) pour les touristes, qui viendront aussi pour découvrir la route du Crémant ou visiter l'abbaye du Val des Choues ! Je suis persuadé que cette appellation "Parc" va bénéficier à toute la Haute Côte-d'Or.*

versité extraordinaire abritée au cœur d'habitats rocheux remarquables (Cirque de la Coquille à Etalante), de pelouses sèches et marais tufeux bien préservés. Le marais de Saint-Germain-le-Rocheux a d'ailleurs été labellisé premier Espace Naturel Sensible de la Côte-d'Or par le Conseil Général en mai dernier. L'eau omniprésente (sources et rivières) a façonné les paysages et constituera incontestablement un des éléments forts du projet de Parc national. Le bon état écologique des milieux aquatiques (forêts agissant comme un "filtre naturel") attire par ailleurs de nombreux animaux à leurs abords.

## L'empreinte de l'homme

Le territoire a également été marqué par la présence humaine, depuis la protohistoire - la forêt a permis de conserver des reliques archéologiques. L'homme a façonné ce territoire boisé, en développant un patrimoine monacal (abbayes, prieurés) au Moyen Age, un patrimoine industriel au XIX<sup>e</sup> siècle, dont on trouve encore les traces le long des vallées (anciennes forges) et en construisant de nombreux villages de caractère en pierre de Bourgogne, une autre richesse locale. Autant d'atouts que le futur Parc aura vocation à faire (re)connaître, au même titre que les savoir-faire artisanaux anciens liés à la forêt (bûcheronnage, ébénisterie, charpente, tonnellerie...), pour certains toujours en activité.



Sabot de Venus



© Franck Fouquet

Rochefort-sur-Brevon

## Préserver la qualité et le cadre de vie

**LES PARCS NATIONAUX ONT, ENTRE AUTRES OBJECTIFS, DE PROTÉGER ET VALORISER LES PAYSAGES. DANS LE PROJET DE PARC NATIONAL DES FORÊTS DE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE, IL S'AGIRA AUSSI DE METTRE EN VALEUR SES VILLAGES AUTHENTIQUES ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL, PRÉDISPOSÉS À LA PRATIQUE DE LOISIRS VERTS.**

**L**e premier Parc national consacré à la forêt feuillue de plaine devra prendre en compte les spécificités paysagères du territoire pour bâtir un programme d'actions destiné à les préserver et les valoriser.

Des paysages où la forêt est omniprésente, caractérisés par des plateaux calcaires, entaillés de cours d'eau et vallées (l'Aube, l'Ource, la Tille, la Seine), au creux desquelles se nichent des villages de caractère, érigés en pierre et bois locaux ; des chemins, agrémentés de murets et cabotes en pierre sèche, des reliefs couverts par de vastes massifs forestiers feuillus, des vallons humides où s'épanouissent les résineux, des coteaux ensoleillés, des marais tufeux rares, des cascades qui jaillissent de la roche... Des paysages aussi semés de fermes isolées qui rappellent la présence de l'homme sur ces terres exploitées ; de moulins, forges et autres ateliers de menuiserie, où se marient la pierre, le bois et le fer, hérités du passé industriel du territoire... C'est tout ce patrimoine naturel, autant qu'un potentiel touristique, auquel le Parc apportera une plus-value.

**« Question d'Elisabeth, propriétaire d'une chambre d'hôtes sur le périmètre du Parc : Quel sera pour moi l'intérêt du Parc, que puis-je vraiment en attendre ?**

**Réponse de Marcel Jurien de la Gravière, maire de Montigny-sur-Aube et deuxième Vice-Président du GIP du Parc :**

***La création du Parc va avoir un effet immédiat sur la fréquentation touristique. La labellisation "Parc National" va tout d'un coup rendre notre territoire plus attractif. Cela s'est vérifié partout dans les dix Parcs nationaux existants et il n'y a aucune raison que nous n'en profitons pas !***

Une fois la charte du Parc définie et validée (à l'horizon 2016), des actions pourront notamment être envisagées pour conserver le patrimoine bâti, en accompagnant par exemple de nombreux projets de restauration de villages, habitations et sites patrimoniaux.

### Un développement des loisirs verts

L'environnement naturel unique que propose le territoire pourra être valorisé à travers les loisirs de plein-air : randonnée (à pied, à cheval, à vélo), pêche, baignade, golf, équitation, animations nature... Ce développement des loisirs nature, qui s'appuiera sur les nombreuses initiatives déjà existantes, sera mené de manière équilibrée et durable. Respecter les richesses du territoire tout en les faisant partager sera en effet un objectif fondamental du futur Parc.

**➔ En savoir + [www.parcsnationaux.fr](http://www.parcsnationaux.fr)**



© Franck Fouquet

## L'activité économique au cœur des enjeux du Parc

**LA PRINCIPALE DIFFÉRENCE ENTRE LE PARC NATIONAL DES FORÊTS DE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE ET LES AUTRES PARCS EXISTANTS ? IL EST HABITÉ PAR L'HOMME ! UN ASPECT PRIS EN COMPTE DANS LA CONSTRUCTION DU PROJET. LE FUTUR PARC, DE NOUVELLE GÉNÉRATION, DEVRA PRÉSERVER LES RICHESSES LOCALES, NATURELLES OU PATRIMONIALES, TOUT EN PARTICIPANT AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.**

**C**réer un Parc national, ce n'est pas mettre un territoire et son identité "sous cloche", c'est le développer en misant sur ses forces ! L'agriculture, l'exploitation du bois et de la pierre, filières économiques qui font vivre le territoire et garantissent aujourd'hui encore le maintien de nombreux emplois locaux, constitueront le socle d'activités du futur Parc.

### Agriculture

Les terres agricoles occupent près de la moitié du territoire du futur Parc, qui compte 550 exploitations. Celles qui ont fait le pari de diversifier leurs activités (vente directe, accueil pédagogique ou hébergement à la ferme) pourraient bénéficier rapidement de retombées économiques directes, le Parc

offrant une belle opportunité de développement pour l'agritourisme. Par ailleurs, l'activité agricole sera concernée par le projet à travers deux autres volets : un projet de filière innovant et durable pour la future aire d'adhésion du Parc national et l'intégration de prairies présentant un grand intérêt d'un point de vue naturel dans le "cœur" du futur Parc. L'agriculture - au même titre que les filières bois et pierre - aura donc toute sa place dans ce projet !



### Commerce, artisanat et tourisme

Le commerce et l'artisanat occupent une grande place dans la vie économique locale, et auront leur rôle à jouer dans le succès du Parc. Si les commerces et restaurateurs pourront voir leur fréquentation se développer, les produits artisanaux devraient bénéficier

d'un véritable "effet label". Une dynamique positive qui devrait également être favorable aux prestataires d'hébergements (hôteliers, propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes). Sur cet aspect, il est évident que le futur Parc national veillera à garantir les équilibres et la qualité des projets. L'objectif est bel et bien d'uti-

liser le Parc national comme un véritable levier de développement touristique et économique... Le challenge est grand : ce parc "de nouvelle génération", comme le définit Guy Durantet, le président du GIP du futur Parc, devra à la fois entretenir la biodiversité, permettre le développement des activités humaines (y compris la chasse) et accueillir de nombreux touristes !

**“** Question de François, agriculteur dans le Châtillonnais : *Je m'interroge sur les futures contraintes d'exploitation agricole qui me seront imposées une fois le Parc créé.*

Réponse de Claude Vinot, maire de Recey-sur-Ource et Vice-Président du GIP de préfiguration du futur Parc :

*Ce projet de Parc national suscite beaucoup d'inquiétudes sur les zones de grandes cultures et elles doivent être entendues. Début septembre, le préfet de Haute-Marne, chargé du suivi de la procédure de création du Parc, a assuré aux agriculteurs qu'avec la labellisation du Parc il n'y aurait pas de mesures restrictives sur leurs pratiques s'ajoutant à celles de la PAC. Cela devrait rassurer la profession. Je veux redire notre objectif de faire que ce Parc soit une chance pour notre territoire et ses habitants, y compris pour les agriculteurs concernés par la zone de cœur, qui pourront bénéficier d'aides spécifiques supplémentaires dès la création du Parc en 2017.*

”



## VITICULTURE

# LE CONSEIL GÉNÉRAL, L'INDÉFECTIBLE PARTENAIRE

**AVEC 9 660 HA DE VIGNES ET 1 290 EXPLOITATIONS VITICOLES, LA CÔTE-D'OR PORTE HAUT LES COULEURS DE SES VIGNOBLES. BIEN CONSCIENT QU'ILS CONTRIBUENT À LA NOTORIÉTÉ DU DÉPARTEMENT ET À SON ÉCONOMIE, LE CONSEIL GÉNÉRAL APPORTE UN SOUTIEN VOLONTARISTE À LA VITICULTURE !**

**15** M€ sur cinq ans seront engagés pour l'agriculture par le Conseil Général selon les grandes orientations validées avec la chambre d'agriculture en mars dernier. Un partenariat qui permet notamment l'accompagnement de la viticulture dans la mise en œuvre de pratiques plus respectueuses de l'environnement : préservation de la qualité des eaux brutes compatibles avec l'alimentation en eau potable, récupération des bourbes, encouragement du travail mécanique des sols évitant le recours aux herbicides, diminution progressive de l'usage des phytosanitaires, accompagnement des responsables des syndicats viticoles dans la conduite de projets collectifs...

## Développer les aires de lavage collectives

Afin de limiter l'impact de l'activité viticole sur la ressource en eau et le milieu naturel, le Conseil Général encourage la création d'aires de lavage collectives. Il accompagne ainsi depuis 2007 les groupements collectifs et les structures associatives à vocation agricole dans leurs projets de plates-formes collectives de lavage des pulvérisateurs utilisés au cours du cycle végétatif de la vigne. "A ce jour, huit aires de lavage ont été financées avec le concours du Conseil Général pour un montant de 417 363 €. Et en 2014, ce sont 42 783 € qui ont été affectés pour les aires de Corgoloin et Pernand-Vergelesses, actuellement en cours de construction", précise Denis Thomas, Conseiller Général du canton de Beaune-Nord et rapporteur des Affaires viticoles.

## CHIFFRES CLÉS DE LA VITICULTURE CÔTE-D'ORIENTE

**500 M€**  
de chiffre d'affaires  
annuel, soit 50 % de  
l'économie agricole  
du département

**1** entreprise agricole  
sur 4 est une entreprise  
viticole

**4 800 actifs,**  
soit 75 % des salariés  
d'exploitations du  
département

**2<sup>e</sup>** production  
du département  
après les céréales  
et les grandes cultures

## Soutenir les exploitations viticoles fragilisées

Le Département participe également à la prévention des risques sanitaires en matière de productions végétales, la prévention de la flavescence dorée (maladie épidémique de la vigne) recevant une attention toute particulière. "Le Conseil Général a participé au financement d'un poste au sein de la Chambre d'Agriculture pour surveiller le développement de la maladie dans le vignoble côte-d'orien", souligne le Conseiller Général. Par ailleurs, les récents épisodes de grêle qui ont sinistré plusieurs secteurs viticoles ont donné lieu à la création cet été d'un comité de pilotage. "Nous avons insisté pour que les services de l'Etat mettent en place le comité de pilotage qui rassemble l'ensemble des acteurs de la viticulture (interprofession, MSA, banques, Conseils Général et Régional). Ce comité de pilotage a pour vocation d'établir un diagnostic pour trouver ensemble des solutions. En juillet, nous avons notamment fait le bilan de l'efficacité des 34 chaudières anti-grêle installées dans le département".

Enfin, le Conseil Général soutient la candidature des Climats de Bourgogne à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco et reste mobilisé face à la décision de la Commission Européenne qui vise à supprimer au 1<sup>er</sup> janvier 2016 les droits de plantation dans l'ensemble de l'Union Européenne.

## DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

## C'EST PARTI POUR LES PREMIERS TRAVAUX !



© Firap

**LES TRAVAUX DE LA PHASE PRIORITAIRE (2013-2017) DU SDANT (SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT NUMERIQUE DES TERRITOIRES) ONT DEBUTE. L'OBJECTIF DU SDANT, ADOPTE EN MARS 2013 PAR LE CONSEIL GENERAL : LA COUVERTURE TRÈS HAUT DÉBIT DE L'INTÉGRALITÉ DU DÉPARTEMENT À L'HORIZON 2025. UN AMBITIEUX PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ESTIMÉ À PRÈS DE 220 M€.**

**C**ourant octobre les premiers travaux de génie civil liés au tirage de la fibre optique destinée à alimenter six futurs centraux ADSL ont été lancés. Des travaux préparatoires dans lesquels le Conseil Général engage 656 739 € dès 2014.

### Deux techniques complémentaires

La phase prioritaire du SDANT nécessite un investissement de 75 M€. Le Conseil Général a choisi de construire des infrastructures à très haut débit utilisant la fibre optique, en mettant en œuvre deux techniques distinctes : “la fibre optique au cœur du bourg” (solution de haut débit ADSL et très haut débit VDSL avec utilisation résiduelle du réseau téléphonique) et “la fibre optique à la maison” (plaques FTTH - Fiber To The Home – posées en remplacement intégral du réseau cuivre).

### Monter en débit

En 2015, les premiers centraux ADSL seront construits, dont ceux de Bèze, Chazeuil, Saussy, Ecutigny, Saussey, Ternant/Semezanges afin d'apporter “la fibre optique au cœur du bourg”. Ils s'ajouteront à ceux déjà réalisés au cours des dernières années à Villers-les-Pots, Plombières-lès-Dijon, Vielverge, Grenant-lès-Sombernon, Remilly-en-Montagne, Grosbois-en-Montagne, Champeau-en-Morvan, Villaines-en-Duesmois et Til-Chatel.

### Phase 1 du SDANT (2013-2017) : 312 communes couvertes

#### “La fibre optique au cœur du bourg”

- 148 centraux ADSL/VDSL à construire
- 1 000 km de fibre optique à tirer
- 181 bourgs alimentés

#### “La fibre optique à la maison”

- 20 000 prises optiques à poser, réparties dans deux plaques FTTH : l'une couvrant le nord-ouest du département, l'autre la quasi intégralité du canton d'Is-sur-Tille
- 1 400 km de fibre optique à tirer (hors branchements finaux des habitations)
- 111 communes couvertes

Au total, le Conseil Général prévoit d'ici 2017 la construction de 148 centraux ADSL raccordés par fibre optique et destinés à apporter le très haut débit dans 181 communes conformément à la première phase du SDANT. Le Département raccordera également par fibre optique les 20 centraux déjà existants.

### Traiter les zones les plus carencées

Cette phase initiale vise prioritairement les zones qui souffrent aujourd'hui de la plus forte carence en ADSL, soit près de 300 communes. Dans le détail, 78 zones d'activités économiques (ZAE) sont concernées par cette première phase, mais également 5 hôpitaux, 5 établissements hospitaliers, 5 collèges et 7 lycées. Toutes catégories confondues (entreprises, artisans, sites touristiques, etc), ce sont environ 2 080 entités majeures qui verront sensiblement s'améliorer leur accès à Internet à l'horizon 2017.

Entre 2017 et 2020, 42 000 prises optiques FTTH seront ensuite posées dans le cadre de la seconde phase du SDANT pour un coût de 65,4 M€. Il s'agira de traiter les communes dont le débit actuel ADSL est inférieur à 4 Mb/s.

Enfin la dernière phase du SDANT (2020-2025) traitera les autres communes et celles ayant bénéficié de la “fibre optique au cœur du bourg” au titre de la phase prioritaire.

La révolution numérique est en marche en Côte-d'Or !

## FILIÈRES LOCALES

# DU POULET, OUI... ! MAIS 100 % LOCAL

**“DUO, 100% CÔTE D'OR”,  
LE SLOGAN ACCOMPAGNERA TOUTE  
L'OPÉRATION AUTOUR DU POULET  
LOCAL QUI SERA MENÉE À L'AUTOMNE  
DANS LES SERVICES DE RESTAURATION  
COLLECTIVE DES ÉTABLISSEMENTS  
GÉRÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL.  
SON OBJECTIF : CRÉER DES HABITUDES,  
D'APPROVISIONNEMENT LOCAL POUR  
LES PERSONNELS DE CUISINE ET DE  
CONSOMMATION LOCALE NOTAMMENT  
POUR LES COLLÉGIENS.**

Le Conseil Général s'est engagé en mai 2011 dans une démarche en faveur du développement des filières agricoles locales (lait, viande et légumes). Un travail est notamment mené auprès de la restauration collective pour ancrer de façon pérenne les produits locaux dans la commande publique, et ce, en changeant durablement les habitudes d'achat des gestionnaires d'établissements.

## Le poulet succède à la viande bovine

Menées dans une quarantaine de collèges et d'établissements sociaux ou médico-sociaux (ESMS) du département, plusieurs actions visant à encourager l'approvisionnement de la restauration collective par des producteurs locaux ont déjà été mises en place dont les opérations “steak haché” (2012) et “bœuf bourguignon” (2013). Après avoir valorisé la viande bovine charollaise ces deux dernières années, le Conseil Général lance en 2014 une opération qui met à l'honneur le poulet local. Du 13 octobre au 11 novembre, 41 collèges et 115 ESMS pourront ainsi s'approvisionner en volaille de qualité et élevées localement. En partenariat avec

## Le soutien du Conseil Général aux filières locales, c'est aussi...

- Le financement de formations, portant sur le travail des produits frais ou les marchés publics alimentaires, destinées au personnel de cuisine des collèges et établissements sociaux et médico-sociaux.
- Des critères de qualité renforcés dans le cadre des appels d'offre pour l'approvisionnement en viande bovine des établissements publics → dossier téléchargeable sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr), rubrique “Vos informations”.
- Des animations pédagogiques sur la texture des aliments menées par l'association *Eveil au goût dans les collèges et ESMS volontaires en direction des jeunes et des personnes âgées/handicapées dans le cadre de la Semaine du Goût (13 au 19 octobre)*.



les sociétés bourguignonnes *LDC* et *Duc*, les chefs de cuisine pourront servir un sauté de poulet *Le Gaulois* issu de la filière conventionnelle et/ou un poulet entier découpé issu de l'Agriculture Biologique.

Cette opération trouvera aussi sa place lors de la *Semaine du Goût* et de la *Semaine Bleue* (13 au 19 octobre).

## Les cafés-débats ont trouvé leur rythme

Autre événement du dernier trimestre 2014 lié à la thématique des filières locales : un nouveau café-débat d'une demi-journée consacré aux “recettes qui font recette”, le 2 décembre, pour les personnels de cuisine des collèges. Echanges de bons procédés et de tuyaux culinaires pour séduire les papilles des ados seront au programme de ce temps de dialogue qui permettra de réfléchir ensemble sur la notion de “bien manger” et d'impulser une réelle dynamique autour des produits locaux. Deux cafés-débats ont déjà réuni les professionnels de la restauration collective du Conseil Général en 2014 : autour des “produits laitiers” en avril et des “textures modifiées” en septembre.



“ Il convient d’être vigilant sur la qualité de l’accueil et de l’accompagnement des usagers des établissements et services dont nous avons la responsabilité. ”

## Jean-Yves Buffot

CHEF DU SERVICE  
DES ÉTABLISSEMENTS



# LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX, UNE RESPONSABILITÉ ASSUMÉE

JEAN-YVES BUFFOT EST À LA TÊTE D’UNE ÉQUIPE DE DIX PERSONNES PRINCIPALEMENT CHARGÉE DE LA PROGRAMMATION ET DE LA TARIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DANS LES DOMAINES DE L’ENFANCE ET DE L’ADOLESCENCE, DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES ET DES SERVICES À DOMICILE.

Le service des établissements instruit les demandes de création, d’extension, de transformation d’établissements placés sous compétence départementale.

Il prépare les appels à projets puis présente les dossiers à la Commission de sélection d’Appel à Projets pour avis. En s’appuyant sur celui-ci, le Président du Conseil Général prend la décision d’accorder ou de rejeter la demande. Pour certains établissements, la compétence est partagée en particulier avec l’Agence Régionale de Santé (ARS), l’autorisation est alors accordée conjointement. *“Depuis 2002, les autorisations sont accordées pour 15 ans et nous allons proposer au Président du Conseil Général leur renouvellement en nous basant sur les conclusions d’une évaluation externe permettant d’apprécier la capacité de l’établissement ou du service concerné à réaliser les missions qui lui sont confiées et la qualité de ses activités, explique Jean-Yves Buffot. Actuellement, nous sommes très sollicités sur ce dossier car 85 % des établissements arrivent en période de renouvellement”.*

### Tarifification et contrôle

En 2013, les établissements et services - pour personnes âgées, handicapées, enfants et adolescents pour lesquels le Département prend en charge le financement de l’accueil, représentent 168 budgets examinés par le Service établissements qui, après analyse, propose au Président du Conseil Général la

fixation de leur budget et d’un prix de journée. Depuis le 1er janvier 2002, il détermine aussi un prix de journée dépendance pour les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes.

Le service exerce des missions de contrôle sur la conformité, la sécurité ou la qualité de la prise en charge des résidents. *“Il convient d’être vigilant sur la qualité de l’accueil et de l’accompagnement des usagers des établissements et services dont nous avons la responsabilité”,* insiste Jean-Yves Buffot.

### Polyvalence et transversalité

Enfin, Jean-Yves Buffot et son équipe participent à l’élaboration des schémas départementaux des établissements et services sociaux et médico-sociaux en faveur des personnes adultes handicapées et des personnes âgées. En lien avec l’ARS et les établissements, ils préparent les conventions tripartites pluriannuelles des EHPAD et les Contrats Pluriannuels d’Objectifs et de Moyens (CPOM), *“Pour les CPOM, le rôle du service est d’assurer le pilotage et la coordination de leur élaboration et de leur suivi en lien avec les autres services concernés et les associations”,* précise Jean-Yves Buffot. Et de conclure : *“Entre les missions de terrain (contrôle des conditions d’installation et d’organisation des établissements, visites de conformité, rencontres techniques...), et le travail avec mon équipe et les partenaires, ma mission est très polyvalente et transversale !”*

### CHIFFRES CLÉS EN 2014

**144 M€** de budget pour les Personnes âgées (dont 20 M€ affectés à la dépendance)

**39 M€** de budget pour les Personnes handicapées

**39 M€** de budget pour l’Aide Sociale à l’Enfance

**148** établissements et services relevant de la compétence du Service des établissements

→ **96** établissements du secteur Personnes âgées (6 988 places)

→ **36** établissements du secteur Personnes handicapées (1 631 places)

→ **16** structures pour enfants et adolescents (806 places et 800 mesures d’Action éducative en milieu ouvert / AEMO)

**1** ouverture d’établissement à la rentrée 2014 : maison d’enfants à caractère social (MECS) de 36 places gérée par la PEP21 à Dijon (inscrite au CPOM 2011-2015)



**François-Xavier Dugourd**  
Conseiller Général de Dijon VI  
Premier Vice-Président du Conseil Général  
Président du Comité de pilotage de l'Adosphère

**Basée à Dijon, l'Adosphère a une vocation départementale. Va-t-elle poursuivre son déploiement territorial ?**

Le Conseil Général et ses partenaires sont très attentifs à cette dimension départementale de l'Adosphère. Nous sommes bien conscients que de réels besoins existent, pour les adolescents en mal-être et leurs parents, en milieu urbain mais aussi en milieu rural. Dans cette logique, l'Adosphère a développé au fil des ans une dizaine de permanences dans les collèges et lycées du département, ainsi que deux permanences à Châtillon-sur-Seine et Montbard. Aujourd'hui d'autres sont en projet, notamment dans le centre et le sud du département, qui se tiendraient au sein de MJC et centres sociaux pour toucher les parents et les jeunes adultes (18-25 ans) déscolarisés. Une dizaine de nouvelles "antennes" devraient ainsi être ouvertes début 2015. Le déploiement territorial constitue le principal enjeu de l'Adosphère pour les années à venir.

**Des soirées débats vont se tenir en novembre en amont de la journée d'étude inter-régionale de l'Adosphère (28 novembre). Quel en est le but ?**

Il s'agira de décliner dans les territoires le thème de la journée d'étude 2014 : "Grandir, construire, s'épanouir... Comment vont les ados ?" Si la journée du 28 novembre est plutôt destinée aux professionnels, les soirées débats, animées par des professionnels du champ social et de l'adolescence, sont ouvertes à tous. Elles permettent d'informer et d'échanger avec les parents, de répondre à leurs questions et à leurs éventuelles inquiétudes. Ces rencontres se dérouleront à Is-sur-Tille, Beaune, Semur-en-Auxois, Seurre, Saulieu et Dijon.



## L'ADOSPHERE, UN SOUTIEN À L'ADOLESCENCE

**EN SIX ANS D'ACTIVITÉ, LE BILAN DE L'ADOSPHERE - MAISON DES ADOLESCENTS DE CÔTE-D'OR, EST TRÈS SATISFAISANT : DEPUIS 2008, ELLE A ACCUEILLI 3 848 JEUNES ÂGÉS DE 12 À 25 ANS ET 2 044 PARENTS AUTOUR DES PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'ADOLESCENCE.**

Créée en 2008 par l'Etat, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Général, garant de la protection de l'enfance en Côte-d'Or, l'Adosphère est un lieu d'accueil et d'écoute pour les publics concernés par l'adolescence : jeunes de 12 à 25 ans et parents. Chacun peut trouver des réponses juridiques, sociales, éducatives, psychologiques, médicales... adaptées à ses besoins et attentes. Elle œuvre au mieux-être global des jeunes, contribue avec ses partenaires à la prévention des conduites à risques, et à l'accompagnement au soin.

### Ecoute généraliste, réponses personnalisées

L'espace d'accueil généraliste garantit une réponse rapide à une demande de prise en charge et réalise une évaluation des difficultés rencontrées par l'adolescent. Cette évaluation peut mener à une orientation vers un accompagnement plus spécifique auprès de spécialistes (dermatologue, diététicienne, psychologue, avocat, assistant social...). "La présence d'une équipe pluridisciplinaire permet aux adolescents de disposer de regards croisés

sur leur situation et ainsi de bénéficier d'une prise en charge plus globale, personnalisée et adaptée", explique Françoise Jung, la nouvelle directrice de la structure.

### Nouveau : les cafés-ados !

L'Adosphère, c'est aussi un lieu de conseil et de soutien pour les parents rencontrant des difficultés dans leur fonction parentale ou dans la relation avec leur adolescent. La création, il y a quelques années, de cafés-parents en lien avec l'EPE a permis de répondre au besoin d'échanges. Aujourd'hui, comme le souligne Françoise Jung, "Même si nous privilégions l'accueil individuel, les jeunes aussi sont demandeurs de temps collectifs leur permettant de s'exprimer, d'échanger et de se confronter à d'autres points de vues", depuis juillet dernier, les cafés-ados ont vu le jour. Encadrés par deux professionnels de l'Adosphère, les jeunes se réunissent une fois par mois autour d'une thématique. Des temps de médiation culturelle vont également être proposés en fin d'année permettant aux jeunes comme aux parents d'exprimer leurs ressentis, leurs envies au travers d'ateliers vidéo, radio, d'écritures, de light graff.

### A VENIR

**Cafés ados :**  
• 22 octobre, "De qui se moque-t-on ?"  
• 26 novembre, "Sommes-nous tous égaux ?"

**Cafés parents :**  
• 8 novembre "Pourquoi mon ado me ment ?"  
• 6 décembre, "Tabac, alcool, cannabis : expérimentation ou addiction ?"

> Renseignements et inscription à l'Adosphère  
19 rue Bannelier  
21000 Dijon  
03 80 44 10 10  
www.maisondesadolescents21.fr



### SAINT-APOLLINAIRE

## UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 3/12 ANS

**LE CENTRE DE LOISIRS DES LILAS A DÉMÉNAGÉ FIN 2013 RUE PAUL D'ESTOURNELLES DE CONSTANT, AU CŒUR DE LA TRÈS DYNAMIQUE ZAC DU PRÉ THOMAS. LA VILLE DE SAINT-APOLLINAIRE A SOUHAITÉ SE DOTER D'UNE NOUVELLE STRUCTURE D'ACCUEIL DE LOISIRS EN RAISON DE LA VÉTUSTÉ DE L'ANCIEN ÉQUIPEMENT.**

Le nouveau bâtiment, moderne et fonctionnel, se déploie sur 730 m<sup>2</sup>. Il propose de nombreuses salles d'activités pour les enfants de 3 à 12 ans, ainsi qu'un espace d'accueil. Il héberge également les services administratifs de la structure. Cette réalisation a été soutenue par le Conseil Général à hauteur de 264 900 € - sur un montant total d'1,6 M€ - dans le cadre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or* signé le 7 janvier 2010 avec la communauté d'Agglomération du Grand Dijon.

L'accueil de loisirs primaire (6-12 ans) dispose d'une capacité d'accueil de 80 enfants le mercredi et de 100 enfants pendant les vacances scolaires. De son côté, l'accueil maternel (3-6 ans) peut accueillir jusqu'à 40 enfants le mercredi et 50 durant les vacances. Au programme, des activités manuelles, artistiques, culinaires, plastiques, physiques et sportives, des jeux d'équipe, de société, de fiction et de manipulation, mais aussi des sorties (ferme, piscine, spectacle) et des camps d'été (aquatique, poney, cirque) pour les grandes vacances.



### CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

## UNE FUTURE MÉDIATHÈQUE DESIGN ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

**LES TRAVAUX DE LA MÉDIATHÈQUE DE CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, DÉBUTÉS EN SEPTEMBRE 2012, SONT EN COURS D'ACHÈVEMENT. RESTE À ÉQUIPER ET INFORMATISER LA STRUCTURE POUR PERMETTRE UNE OUVERTURE AU PUBLIC EN SEPTEMBRE 2015.**

D'une surface totale de 1 341 m<sup>2</sup>, la future médiathèque se verra exemplaire dans son intégration architecturale – au cœur de la ville, dans le prolongement de la mairie –, mais aussi dans sa conception. Créé autour d'un vaste espace ouvert proposant des collections d'ouvrages et de CD/DVD, un espace magazines et des tables de lecture, le bâtiment imaginé par l'architecte dijonnais François Brandon comprendra également un point numérique organisant différentes activités de sensibilisation aux TIC (technologies de l'information et de la communication), une salle d'animation accueillant des lectures d'auteurs, des spectacles jeune public, des conférences et des expositions, ainsi que des espaces de travail.

Ce nouvel équipement de lecture publique, qui souhaite s'ouvrir au plus grand nombre (bébés lecteurs, enfants, adolescents, adultes), se positionne comme un équipement structurant pour l'Est dijonnais, puisque la médiathèque regroupera les collections des trois actuelles bibliothèques de la commune : les bibliothèques municipales Ez-Allouères et Henri-Marc et la bibliothèque associative de l'ASC.

Le Conseil Général a choisi d'accompagner ce projet d'envergure à hauteur de 150 000 € via le volet aide aux communes du contrat *AmbitionS Côte-d'Or* qui le lie à la communauté d'agglomération du Grand Dijon.



## CANTON DE MIREBEAU-SUR-BÈZE

### COUP DE JEUNE POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE

Inauguré le 21 juin à Mirebeau-sur-Bèze, les travaux de mise aux normes du terrain existant en vue d'une homologation ont été réalisés avec le soutien du Conseil Général au titre de son programme portant sur les équipements sportifs. Une aide de 21 350 € a ainsi été apportée pour ce projet s'élevant à 550 000 €. Ce terrain offre désormais des conditions d'entraînement optimisées aux joueurs de l'équipe A du club de Mirebeau/Belleneuve. **Il permet également aux jeunes footballeurs du canton de pratiquer leur discipline dans de bonnes conditions toute l'année, aussi bien dans le cadre scolaire que périscolaire.**



## CANTON DE PRÉCY-SOUS-THIL

### DYNAMISME ET SOLIDARITÉ À VIC-SOUS-THIL

Un espace de rencontres et de loisirs (ERL) et deux logements communaux ont été inaugurés le 12 juillet au sein de l'ancienne mairie de Vic-sous-Thil. La réalisation de la salle des fêtes a été soutenue à hauteur de 38 000 € par le Conseil Général et la réhabilitation des logements conventionnés Palulos a bénéficié de 60 000 € au titre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or*. **L'espace de rencontres et de loisirs permettra d'entretenir et développer le lien entre les habitants et de vivifier le tissu associatif.** Deux logements sociaux avaient déjà été créés en 2010 dans l'ancienne école avec l'aide du Conseil Général, qui a aussi participé en 2013 à l'installation de la mairie dans un bâtiment annexe à hauteur de 21 350 €.



## CANTON DE POUILLY-EN-AUXOIS

### UN EHPAD MODERNE À POUILLY-EN-AUXOIS

Après 13 mois de travaux, l'Ehpad Les Arcades a été inauguré le 3 juillet. L'établissement comprend 65 places d'hébergement permanent - dont un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places -, 2 lits d'hébergement temporaire et un accueil de jour de 6 places. Un projet de près de 10 M€ auquel le Conseil Général a participé à hauteur de 446 000 € dans le cadre du contrat de plan Etat/Région. **Mieux adaptés à la prise en charge de la grande dépendance, les nouveaux bâtiments répondent également aux exigences réglementaires en vigueur, notamment en matière de sécurité incendie et d'accessibilité des personnes handicapées. Plus fonctionnels, ils améliorent le confort des résidents et les conditions de travail du personnel soignant (50 employés).** La Côte-d'Or compte 95 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et 4 826 places d'Ehpad habilitées à l'aide sociale dans le département. Le Conseil Général, chef de file de l'action sociale en faveur des personnes âgées (71,3 M€ au budget 2014).

## CANTON DE VITTEAUX

### UNCEY-LE-FRANC : LA SALLE DES FÊTES REBAPTISÉE

La salle des fêtes d'Uncey-le-Franc, inaugurée en janvier 2014, est officiellement devenue Espace Chopard le 5 juillet dernier en hommage à Paulette Chopard, secrétaire de mairie de la commune de 1965 à 1991, puis maire de 1991 à 2014. C'est François Sauvadet qui a eu l'honneur de dévoiler la nouvelle plaque, le Conseil Général ayant participé pour moitié à son financement (4 753 €) dans le cadre du dispositif d'accompagnement des projets communaux d'investissement "Village Côte-d'Or". **En rebaptisant aujourd'hui son espace de vie sociale et de rencontres, c'est toute une commune qui salue les 50 années d'investissement de Paulette Chopard au service de la collectivité.**





ENTREPRISE  
100 %  
Côte-d'Or  
ENTREPRENEUR

## LES ÉDITIONS FATON DANS LA COUR DES GRANDS

SOCIÉTÉ INDÉPENDANTE ET FAMILIALE, LES ÉDITIONS FATON SONT SPÉCIALISÉES DEPUIS PLUS DE 40 ANS DANS LA PUBLICATION DE REVUES ET OUVRAGES AYANT TRAIT À L'HISTOIRE DE L'ART, L'ARCHÉOLOGIE, L'HISTOIRE, LA CULTURE GÉNÉRALE, LA JEUNESSE ET LE SPORT.

Louis Faton rachète en 1964, avec un ami banquier, la revue *Archéologia*, basée à Paris. Il s'installe à Dijon où il rapatrie la revue. L'ancien hôtel particulier de Jean de Berbissey, Premier Président du Parlement de Dijon, qu'il a entrepris de rénover, en devient le siège. Les Editions Faton sont officiellement créées en 1972.

*Dossier d'archéologie*, en 1974, puis *L'Estampille*, un an plus tard, viennent compléter l'offre, qui ne cessera de grandir au fil du temps : *Dossier de l'art*, *Art de l'enluminure*, *Arts et métiers du livre...* Aujourd'hui, les Editions Faton publient 14 revues mensuelles, culturelles et éducatives. La société a développé un important pôle jeunesse avec

*Le Petit Léonard* (histoire de l'art et patrimoine), *Virgule* (littérature), *Cosinus* (sciences et mathématiques) et *Histoire Junior*, "des revues d'initiation qui s'adressent aux enfants du début de la primaire jusqu'à la fin du collège", précise Jeanne Faton, qui préside aux destinées des éditions Faton depuis le départ en retraite de son père, en juillet 2012.

### Des collaborations locales

Parallèlement aux magazines, les Editions Faton éditent chaque année une dizaine de beaux livres et ouvrages de prestige et réalisent des catalogues d'exposition ou des livrets d'accueil pour des musées. "Nous avons développé des collaborations avec les sites archéologiques et historiques implantés dans

la région, explique la présidente. Par exemple, nous avons réalisé en 2013 un ouvrage à l'occasion de la réouverture du musée des Beaux-arts de Dijon, retraçant les différentes étapes de la rénovation de l'établissement et ses collections. Avec le Conseil Général, nous avons créé le livret-jeu qui est remis à tous les enfants au centre d'interprétation du

MuséoParc Alésia. Ludique et pédagogique, il permet aux plus jeunes de visiter le site de façon plus récréative". Et de souligner : "Nous travaillons avec Claude Grapin, le conservateur, qui est aussi auteur chez nous. Nous avons d'ailleurs sorti un Hors-Série d'*Archéologia* lors de l'ouverture du centre d'interprétation en mars 2012".

### Un avenir serein

Jeanne Faton vit aujourd'hui entre Paris et Dijon. Si elle n'est pas actuellement en mesure de dire s'il y aura une relève familiale pour lui succéder au sein de l'entreprise, elle est toutefois certaine d'une chose : "Les Editions Faton sont vouées à se développer et à poursuivre leur rayonnement national, voire international. *Archéologia* et *L'Estampille - L'Objet d'Art* sont tirées chacune à 40 000 exemplaires et nous avons de nombreux abonnés à l'étranger !" se félicite-t-elle.

➔ En savoir +  
Editions Faton  
25, rue Berbissey - 21000 Dijon  
03 80 40 41 00 - [www.faton.fr](http://www.faton.fr)

VOTÉ par le  
Conseil Général  
le 8 septembre 2014

Près de 5,2 M€  
de subventions attribués dont :

Développement économique,  
505 000 € dont :

- 80 000 € d'aide à l'immobilier industriel pour la construction d'un bâtiment destiné à la société Aéro Restauration Service à Darois
- 5 460 € d'aide à l'informatisation des entreprises artisanales pour les SARL Anjoubault TP, Voye Echappement et Esprit Fraîcheur

Pour un territoire équilibré  
et durable, 3,38 M€ dont :

120 000 € pour les contrats  
AmbitionS Côte-d'Or :

- 48 350 € à la communauté de communes du Pays d'Arnay et la commune d'Arnay-le-Duc pour le projet éco-hameau à Longecourt-lès-Culètre
- 71 300 € à la communauté de communes du Montbardois pour la création d'un service Enfance Jeunesse à Montbard

290 000 € de subvention  
dans le cadre des contrats  
de Pays.

206 400 € pour le programme  
Village Côte-d'Or :

- 86 200 € au titre des travaux sur le patrimoine
- 120 200 € pour des travaux de réseau et de voirie

1,09 M€ pour les hôpitaux  
de Côte-d'Or, dont

les Centres hospitaliers de Vitteaux et d'Is-sur-Tille, et le Centre hospitalier Intercommunal de Châtillon-sur-Seine et de Montbard.

### Vie culturelle et associative

Le Conseil Général maintient ses aides aux associations d'Anciens Combattants.



## L'AUXOIS AGRICOLE VU PAR LES COLLÉGIENS

Le Conseil Général mène une politique d'éducation artistique en direction des collégiens côte-d'oriens depuis plusieurs années. En 2013-2014, avec "La Côte-d'Or vue par les collégiens", il a accompagné le projet "L'Auxois agricole, terre d'élevage", chapeauté par la photographe Claire Jachymiak au collège Docteur Kuhn à Vitteaux.

Pendant toute l'année scolaire 2013-2014, les deux classes de quatrième du collège Docteur Kuhn ont battu la campagne environnante à la recherche d'images inédites sous la direction de Claire Jachymiak et avec l'accompagnement de leurs professeurs d'arts plastiques et de technologie.

Les élèves, dans un premier temps initiés à l'art et la technique de la photographie, croyaient tous savoir se servir d'un appareil photo. L'apprentissage fut bien souvent nécessaire. Armés de conseils simples – et d'appareils photo – les élèves sont, dans un second temps, partis à la rencontre des hommes et des femmes qui font vivre les paysages de l'Auxois agricole, terre d'élevage s'il en est. Vesvre, Posange, Cessey... autant de fermes et leurs habitants qui ont donné l'occasion de reportages photographiques hors du commun !

### Un enrichissement mutuel

Les agriculteurs de l'Auxois ont bien joué le jeu, mis en valeur leurs animaux, permis aux collégiens de les approcher au plus près et expliqué leur travail avec plaisir aux jeunes d'un collège qu'ils connaissent bien pour l'avoir souvent fréquenté eux-mêmes... Des centaines de photos ont été prises au sein de huit exploitations, mettant en scène le pâturage, le vêlage, la nourriture, les soins donnés aux animaux. De retour au collège, il a fallu visionner, trier, discuter et parfois même retoucher les clichés. Les meilleures photos ont été retenues pour l'exposition, qui se décline en 16 panneaux. Autant de témoignages d'une année de paysages et d'élevage au cœur de l'Auxois...

À VOIR DU 7 AU 10 NOVEMBRE SUR LA FERME CÔTE-D'OR  
DU CONSEIL GÉNÉRAL À LA FOIRE GASTRONOMIQUE DE DIJON.



### Zoom sur "La Côte-d'Or vue par les collégiens"

Avec son Schéma Départemental d'Action Culturelle 2010-2014, le Conseil Général a fait de la présence des artistes dans les établissements d'enseignement un outil d'intervention culturelle auprès des collégiens. Dans le cadre de l'action "La Côte-d'Or vue par les collégiens", il leur propose d'observer et de mieux comprendre leur territoire de vie.

La sensibilisation à l'environnement patrimonial, paysager et économique permet aux élèves de découvrir et de donner à voir leur territoire au moyen d'un médium particulier - ici la photographie. Le temps du projet, un artiste partage ainsi les processus de création qu'il met en œuvre (réflexion, expérimentation, réalisation).

**ÇA SE PASSE DANS  
VOTRE COLLÈGE,  
PARTAGEZ-LE SUR :  
[www.mycollège21.fr](http://www.mycollège21.fr)**

# SORTIR EN Côte-d'Or

La Semaine Bleue du 13 au 19 octobre  
**À tout âge : créatif et citoyen**



## 13 octobre - Atelier chorales

Si le chant apprend à respirer et à se détendre, il est surtout une bonne façon d'exprimer ou de libérer ses émotions et de regagner confiance en soi.

50 choristes de la *Boîte à Chanson*, dirigée par JM Pelotte, proposeront aux seniors préalablement inscrits à l'atelier "concert des chants d'hier et d'aujourd'hui" d'apprendre deux ou trois chants en polyphonie. Une façon conviviale de découvrir cette pratique.

Salle des Séances ou Jardins du Département - Dijon  
Lundi 13 octobre 15h à 16 h 30, dans la limite de 50 personnes



## 15 octobre - Exposition "La Côte-d'Or 1914-1918, un territoire en guerre"

À découvrir du 8 septembre au 11 novembre, dans les Jardins du Département. Réalisée par le Conseil Général à partir de photographies provenant de collections publiques et privées, elle invite à travers 22 panneaux, à la découverte des principaux aspects de la Grande Guerre en Côte-d'Or, département de l'arrière "immédiat".

Jardins du Département  
Visite guidée réservée aux seniors le 15 octobre de 15h à 16h,  
dans la limite de 20 personnes

## 10 octobre - Conférence "La musique, une activité qui rajeunit le cerveau"

Emmanuel Bigand, musicien, universitaire et spécialiste de la psychologie cognitive, intervient avec des musiciens depuis plusieurs mois auprès de personnes atteintes de troubles liés à la maladie d'Alzheimer. Il propose ici de vous parler de la créativité, seule fonction non altérée par cette maladie. Accompagnement musical par "The Rolling String Quartet".

Salle d'honneur - Cité Henry Berger  
- 1 rue Joseph Tissot - Dijon  
Vendredi 10 octobre de 14 h 30 à 16h,  
dans la limite de 200 personnes



## 17 octobre Ateliers généalogiques

Les Archives départementales de la Côte-d'Or conservent douze siècles d'histoire bourguignonne. Les archives anciennes sont parfois difficiles à lire. Dès le 21 octobre, un atelier bimensuel d'initiation à la paléographie, lecture des documents originaux anciens, sera mis en place pour 2014/2015. La Semaine Bleue est l'occasion de le découvrir. Une heure pour découvrir les clefs d'entrée dans la mémoire écrite bourguignonne.

17 octobre de 15h à 16h et de 16h à 17h  
(par groupe de 25 personnes)  
Archives départementales et Salle d'honneur  
Cité Henri Berger

En savoir +  
Inscription et infos sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr) ou au 03 80 63 30 01

ET SI LA VIEILLESSE ET L'AVANCÉE EN ÂGE AU LIEU D'ÊTRE APPRÉHENDÉES COMME UN DÉCLIN SE CONCEVAIENT COMME UNE OPPORTUNITÉ POUR MIEUX S'INVESTIR DANS LA VIE SOCIALE À PARTIR D'UNE CRÉATIVITÉ RETROUVÉE ! C'EST LE SENS DU MESSAGE VÉHICULÉ PAR LA SEMAINE BLEUE 2014 AU TRAVERS DES MANIFESTATIONS QUI SENSIBILISERONT SUR LES DIVERSES FACETTES DU VIEILLISSEMENT ET DES RAPPORTS ENTRE LES GÉNÉRATIONS. LE CONSEIL GÉNÉRAL VOUS DONNE RENDEZ-VOUS TOUT AU LONG DE CETTE SEMAINE BLEUE.

## Mais aussi...

### Exposition Semaine Bleue

Génération Mouvement (anciennement les Aînés Ruraux), l'Office des Personnes âgées de Dijon, la MGEN et Loisir Solidarité Familles 21 présenteront à travers cette exposition leurs œuvres réalisées au cours de l'année (aquarelles, gouache, collages et céramiques) sur le thème du "Bleu".

Hall de la Cité Henri Berger - 1 rue Joseph Tissot - Dijon  
Du 10 au 26 octobre

### Centres SATI

Ateliers à Auxonne  
Ateliers nouveaux usages numériques  
Mardi 14 de 9 h 30 à 11 h 30 et  
jeudi 16 de 13 h 30 à 15 h 30  
Plus d'ateliers sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)

### Salon du Bien Vieillir

Rendez-vous sur le salon des Seniors organisé par le Conseil Général les 19 et 20 février prochains.

Du 31 octobre au 11 novembre

# Foire gastronomique de Dijon, cap sur le Portugal



Pour sa 84<sup>e</sup> édition, la Foire internationale et gastronomique de Dijon a pour invité d'honneur le Portugal.

La 6<sup>e</sup> foire internationale de France propose cette année encore aux 180 000 visiteurs attendus, la plus grande offre commerciale de la région avec 580 exposants dans les domaines de la gastronomie, du vin, de l'ameublement et de la décoration, de l'habitat, de l'équipement ménager, de l'artisanat...

Le Portugal, grand pays viticole, riche d'un patrimoine culturel important, de traditions artisanales fortes, d'une gastro-

nomie réputée, d'un folklore très vivant présentera ses atouts touristiques.

Le Quartier des Saveurs, qui se déplace pour sa 7<sup>e</sup> édition près de la Table de Lucullus, rassemblera une trentaine d'exposants des filières agro-alimentaires et métiers de bouche sous l'égide de l'Aria Bourgogne et du pôle de compétitivité Vitagora.

En savoir + sur [www.foirededijon.com](http://www.foirededijon.com)



## Le Conseil Gén

Sur son stand, le Conseil Général, résolument tourné vers le futur, vous parle du numérique. Présentation de la carte du déploiement du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique du Territoire et ses différentes phases, explication et valorisation de l'intérêt majeur d'avenir de cette politique d'aménagement du territoire, et présentation des plus importantes évolutions du XXI<sup>e</sup> siècle sont au programme. Le Très Haut Débit va modifier le quotidien. Venez découvrir comment sur le stand du Conseil Général. Démonstrations, animations, explications pour petits et grands, de la cuisine à la chambre de votre ado, l'avenir s'inscrit radicalement derrière un écran.



Le Portugal vous accueille

**FOIRE INTERNATIONALE ET GASTRONOMIQUE de DIJON**

31 oct - 11 nov  
PARC DES EXPOSITIONS

Billetterie en ligne : [www.foirededijon.com](http://www.foirededijon.com)

31 oct - 4 nov  
SALON DES VINS  
Vinidivio  
Découvrez les vins du Douro

DIJON CONGREXPO

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, A CONSOMMER AVEC MODERATION





Du 7 au 10 novembre

# La Ferme Côte-d'Or

## Le rendez-vous...!

Organisée par le Conseil Général et la Chambre d'agriculture, elle vous plongera au cœur des grandes filières qui font la renommée de l'agriculture cote-d'orientienne. À l'honneur cette année, la filière lait. Et toujours ses animaux, ses animations, ses découvertes...

## érial connecté

Le Bus du numérique fait une pose citadine à la Foire de Dijon après ses premières escapades pédagogiques sur le territoire. Véritable espace de découvertes des usages domestiques et professionnels, le bus accueillera les visiteurs sur deux espaces : l'un dédié à l'information sur le déploiement du SDANT, les techniques utilisées et le phasage des opérations par le biais de vidéos, l'autre proposant des ateliers pratiques sur les usages au quotidien.

Et toujours sur le stand, des moments forts, des quizz, des jeux concours.

### CÔTÉS ANIMATIONS

Le stand et le bus du numérique du Conseil Général vous feront découvrir tout l'univers du numérique autour d'espaces dédiés à la domotique, à l'éducation, aux loisirs ou encore à la santé, etc., et vous présenteront le déploiement du Très Haut Débit en Côte-d'Or, ses différentes phases et les travaux en cours ou à venir.

En savoir + sur  
[www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)

La ferme Côte-d'Or ouvrira ses portes sur toute la richesse agricole du département. Elevage, grandes cultures, viticulture et plus particulièrement cette année la filière lait, seront au rendez-vous de la Foire Gastronomique de Dijon et de ses 180 000 visiteurs. L'exposition "L'Auxois agricole, terre d'élevage" réalisée par les élèves du collège Docteur Kuhn à Vitteaux dans le cadre du dispositif culturel initié par le Conseil Général "La Côte-d'Or vue par les collégiens", s'offrira aux regards des visiteurs. Un plateau TV animé fera la part belle à des interviews de professionnels pour illustrer la politique agricole menée par le Conseil Général. Les scolaires quant à eux retrouveront les joies de la Ferme lors de deux journées (vendredi 7 et lundi 10) qui leur seront consacrées.

### Le lait à l'honneur à la Ferme Côte-d'Or

Pour cette nouvelle édition, le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture ont souhaité que le lait soit l'invité d'honneur de la Ferme Côte-d'Or.



Le village du lait disposera d'un espace pédagogique, interactif, ludique et convivial pour sa filière et ses produits avec trois objectifs : valoriser la filière lait et présenter son dynamisme au service du consommateur (de la production à la consommation en passant par la transformation), et avoir un positionnement largement accessible au Grand Public.

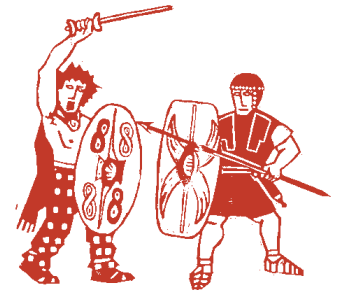
Au programme : salle de traite, exposition autour de la production et de la transformation, ateliers scientifiques, bar à lait pour déguster du lait sous toutes ses formes...

En savoir + sur  
[www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)



## MuséoParc Alésia

# Un voyage dans le temps pour les vacances



A l'occasion des vacances scolaires de la Toussaint, petits et grands sont invités à échanger, découvrir, expérimenter, goûter et jouer au MuséoParc Alésia qui lève le voile sur les techniques et les savoir-faire des Gaulois et des Romains. Au programme, spectacles, projections, visites guidées, ateliers ludiques et pédagogiques...



© Sem Alésia

## Des ateliers vacances

Le MuséoParc Alésia a mis en place quatre ateliers pour les plus jeunes leur donnant l'occasion de découvrir l'histoire, de se familiariser avec l'archéologie et de s'initier aux techniques antiques :

### Le 21 octobre à 10h au centre d'interprétation

Les **4-6 ans** pourront s'initier à la mode gauloise en participant à toutes les étapes de la fabrication d'un tissu gaulois et confectionneront une fibule qu'ils pourront rapporter à la maison.

Les **7-12 ans**, quant à eux, partiront à la découverte des équipements protégeant les guerriers durant la bataille (casques, cottes de mailles, boucliers...) et créeront un brassard en cuir.

### Le 28 octobre à 10h sur le site des vestiges de la ville gallo-romaine

Les **4-6 ans** expérimenteront les jeux anciens : lancer de noix, faire tourner les toupies... Chacun réalisera un jouet en argile.

Les **7-12 ans**, de leur côté, découvriront l'un des matériaux les plus utilisés par les potiers gallo-romains et mettront la main à la pâte en créant une statuette de divinité en céramique.

**Nombre de places limité**

**Réservation indispensable au 03 80 96 96 23**

## FESTIVAL "LES GAULOIS AU CINÉMA !"

Le MuséoParc Alésia vous propose de visionner des films et dessins animés évoquant notre célèbre "ancêtre" gaulois. Les projections seront suivies d'un décodage par un médiateur et une discussion autour d'une dégustation gauloise.

### Mardi 21 octobre

*Jules César, Veni, Vidi, Vici, l'homme qui vainquit Vercingétorix*  
Film d'Uli Edel (2002)

### Mercredi 22 octobre

*Astérix et Cléopâtre*  
Dessin animé réalisé par René Goscinny et Albert Uderzo (1968)

### Jeudi 23 octobre

*L'esclave de Rome*  
Film de Sergio Grieco et Franco Prosperi (1961)

### Mardi 28 octobre

*Jules César, conquérant de la Gaule*  
Film d'Amerigo Antan (1963)

### Mercredi 29 octobre

*Astérix et Obélix, au service de sa majesté*  
Film pour enfants de Laurent Tirard (2012).

### Jeudi 30 octobre

*Vercingétorix : La Légende du druide roi*  
Film de Jacques Dorfmann (2001)

> **A savoir** : les enfants de moins de 7 ans pourront être accueillis en ludothèque pendant la projection du film.

## C'est l'heure du triporteur !

Un médiateur culturel au volant d'un triporteur, chargé de répliques d'objets archéologiques, vient à votre rencontre pour vous parler d'Alésia, des légionnaires romains ou des guerriers gaulois. Une manière inattendue de découvrir l'histoire.

**Samedi, dimanche et jours fériés l'après-midi au centre d'interprétation**



© Sem Alésia

## Visite guidée

Comme toujours un médiateur culturel vous accompagne et vous donne les repères essentiels pour découvrir et comprendre le site d'Alésia.

**Tous les jours à 11 h 45 au Centre d'interprétation**  
**Tous les jours à 14 h 45 sur le site des vestiges de la ville gallo-romaine**

## LES "RENCONTRES D'ALÉSIA"

Pour cette nouvelle édition, Jonhattan Vidal interviendra lors de la conférence sur le thème : "Alésia révélée depuis les airs. Les technologies au service de l'archéologie."

Centre d'interprétation - 10 octobre

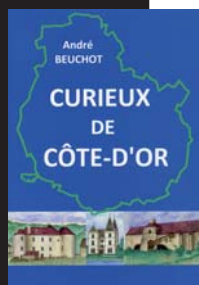
**En savoir +**  
**Renseignements et réservation**  
**03 80 96 96 23 - www.alesia.com**

## C'EST À LIRE

### Curieux de Côte-d'Or

Au fil des pages, l'auteur vous entraîne à la découverte de plus de 1 100 villes, villages ou hameaux : légendes populaires, informations sur le patrimoine, anecdotes d'habitants ou notices historiques, ce livre, véritable dictionnaire de la Côte-d'Or, satisfera la curiosité de chacun, et vous incitera à prendre la route comme l'a fait son auteur, que ce soit à pied, à cheval ou en voiture !

**André Beuchot**  
Editions Beuchot

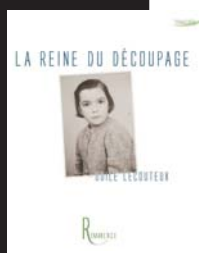


### La Reine du découpage

Cécile, six ans, n'a pas sa langue dans sa poche. Elle vit avec ses parents et sa grande sœur Fanfan dans la coopérative PLM de la commune des Laumes, en Côte-d'Or, un village triste dans lequel il n'y a ni cimetière ni fontaine pour dire "Je ne boirai pas de ton eau".

Avec tendresse, humour, et parfois une certaine gravité, la petite fille décrit ce qu'elle découvre et ce qu'elle devient, de surprises en épreuves. Dans ce roman autobiographique, l'auteur nous offre la candeur et la vivacité de ses jeunes années.

**Odile Lecouteux**  
Editions de la Rémanence

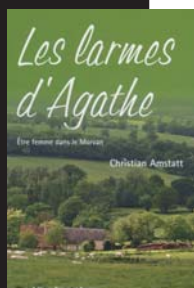


### Les larmes d'Agathe

Agathe, dans le Morvan du début des années 1960, est une fille de l'assistance publique. Elle est mariée à un riche agriculteur et devient plus sa servante que sa femme.

Les événements d'Algérie vont révéler sa forte personnalité. En s'éveillant aux réalités du monde et aux horreurs de la guerre Agathe va devenir une femme pleinement responsable de ses pensées et de ses actes. Christian Amstatt est l'auteur de plusieurs recueils de poésie. Cet ouvrage est son premier roman publié.

**Christian Amstatt.**  
Editions Raison et Passions



# L'AGENDA DE VOS SORTIES



Exposition "Colorama 2" à Montigny-lès-Beaune

## Théâtre

**Dijon**  
**TARTUFFE**  
**OU L'IMPOSTEUR**  
Tartuffe est plutôt charmant et très intelligent. Certes, c'est un imposteur. Mais le garçon est un malin qui, tel Arsène Lupin sous le masque du

dévoit, profite simplement de la crédulité pour obtenir le bien... Et enrayer la mécanique du pouvoir. Tartuffe est un agitateur de consciences, même s'il échoue à faire flancher l'ordre économique et social.

**Du 6 au 22 novembre**  
**Théâtre du Parvis Saint-Jean**  
**03 80 30 98 99**



## Jeune public

**Flée**  
**COURGES EN FÊTE**  
**POUR HALLOWEEN !**

Au programme : sculptures de courges d'halloween, soupes, gâteaux et autres préparations culinaires avec les courges du jardin.

**25 octobre**  
**Jardin des Possibles**  
**06 66 69 90 93**

**Quetigny**  
**BRIN D'AIR**

Spectacle musical et poétique par la Cie A tous vents autour du souffle dans un univers de sensations douces, drôles et souvent décoiffantes. De 12 mois à 6 ans.

**18 et 19 novembre**  
**Espace Léo Ferré Emmda**  
**03 80 48 28 43**

# L'AGENDA DE VOS SORTIES

## Sport-Nature

### Bussy-le-Grand BALADES NOCTURNES

Venez profiter des derniers moments du jour dans le parc et assister à la mise en lumière des lieux. A la nuit tombée, les guides du château vous feront parcourir les salles éclairées pour l'occasion. La salle des hommes de guerre, la salle des devises ou encore le salon doré sont autant d'espaces que la magie d'une visite nocturne vous permettra de découvrir ou de redécouvrir.

31 octobre  
Château de Bussy-Rabutin  
03 80 96 00 03



### Savigny-lès-Beaune 24<sup>e</sup> FOULÉE DES VENDANGES

Participez à la course sur route de 10 km ou pour les plus jeunes aux courses enfants (1 ou 2 km selon les catégories). Le parcours est tracé dans les rues du village en passant dans le parc du château puis à travers le vignoble.

18 octobre  
Complexe Sportif  
03 80 21 51 21

### Soirans 25<sup>e</sup> CYCLO-CROSS DE LA FORÊT

Organisé par la commune, le Foyer Rural de Soirans, l'Association des Amis de la Forêt et de l'environnement et le SCO Dijon. Amateurs ou confirmés, vélo ou VTT, avoir plus de 10 ans et remplir certaines conditions : certificat médical d'aptitude à la pratique du cyclisme, autorisation parentale pour les mineurs, casque obligatoire.

8 novembre  
Forêt de Soirans  
06 63 15 60 16

### Les Maillys VISITES DE LA RÉSERVE ÉCOLOGIQUE

Ancienne gravière, la réserve des Maillys, propriété du Conseil Général depuis 1995, a été aménagée en réserve écologique. Ce site de 36 ha compte environ 150 espèces protégées dont on peut apercevoir quelques exemples de l'intérieur de l'observatoire et en se promenant. Le Conseil Général organise des visites accompagnées d'un guide pour les groupes et les particuliers. Des visites guidées sont proposées au public pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

22 octobre au 1<sup>er</sup> novembre  
Observatoire des Maillys  
03 80 63 65 92



### Dijon FESTIVAL FENÊTRES SUR COURTS

L'association Plan9 organise Fenêtres sur courts, 19<sup>e</sup> édition du festival de court métrage de Dijon. Assistez aux projections ou dévoilez vos créations dans les grandes salles dijonnaises : Cinéma Eldorado, Péniche Cancale, l'auditorium et la Vapeur.

Pour les plus petits, ciné-goûter à la Péniche Cancale.

Du 1<sup>er</sup> au 8 novembre  
[www.fenêtres-sur-courts.com](http://www.fenêtres-sur-courts.com)

## Salon-Foire

### Brazey-en-Plaine FOIRE AUX PLANTES ET MARCHÉ AUX ARBRES

Organisée par les "amis du parc Magnin", cette 10<sup>e</sup> édition promet d'être festive. Elle accueillera 35 producteurs d'arbres, arbustes, vivaces, bulbes, haies fleuries, fruitiers, plantes rares. Retrouvez des

outils originaux, un rémouleur, un cordonnier pour jardiniers, des fruits de saison, quelques bonnes choses à goûter, gaufres et vin chaud..., l'orgue de barbarie, des chansons d'antan, sous les arbres séculaires d'un beau parc à l'anglaise.

Le droit d'entrée d'1,50 € permettra de renouveler les arbres du parc, restaurer le site et aménager ses allées. Une brouette garnie de plantes à gagner chaque jour.

18 (après midi) et 19 octobre  
Parc Magnin  
03 80 29 83 16

### Dijon FOIRE AUX LIVRES

Rendez-vous pour la 25<sup>e</sup> édition de la foire aux livres et aux disques organisée par l'association SOS Amitié Dijon Bourgogne. Les bénéfices de cette vente seront reversés à l'association.

14 au 16 novembre  
Salle Devosge  
03 80 67 15 15

### FORUM GÉNÉALOGIQUE

Tous les 2 ans le Forum Généalogique de l'Union Généalogique de Bourgogne est organisé dans l'un des 4 départements. L'édition 2014, qui a pour thème le centenaire 14/18, sera accueillie par le Cercle Généalogique de

la Côte-d'Or. 25 associations ou cercles généalogiques des régions du Grand Est présenteront leurs travaux et répondront aux demandes de recherches des généalogistes confirmés ou débutants.

18 octobre 2014  
Salle Devosge  
03 80 55 65 95



### Is-sur-Tille FÊTE DE LA TRUFFE ET DES PAPILLES

Avec son marché aux truffes fraîches authentique, une atmosphère particulière entoure cet événement. Animations pour tous : démonstrations de cuisine, exposition et ventes d'animaux de la ferme, danses bourguignonnes, contes pour enfants, promenade à dos d'âne et de poney, ateliers de création pour enfants, tirage au sort d'un panier garni...

18 octobre  
Place de la République  
03 80 95 24 03

### Nolay FÊTE DU LIVRE ET DE L'ÉCRITURE

Organisée par le comité des fêtes de Nolay, cette 15<sup>e</sup> édition accueillera plus de 30 auteurs pour des dédicaces, conférences et rencontres avec le public. Entrée libre.

18 et 19 octobre  
Salle Jean Marc Boivin  
06 08 05 78 27

### Pays Nuiton FESTIVAL DU RIRE DU PAYS NUITON

La communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges propose 3 week-ends de rire avec 4 spectacles humoristiques pour petits et grands !

En tête d'affiche : "La Madeleine Proust, 30 ans de scène". Rire et émotion en perspective... Un spectacle où les enfants peuvent venir déguisés, dès 4 ans : "Hold-Up au Far-West" par la compagnie Artishow.

En clôture du festival : "La Mariée était Moche" dans lequel Christophe Robin se met dans la peau de toute une palette de personnages. Et, "Ravi de vous rencontrer", par la compagnie Cassis Théâtre.

Du 26 octobre au 15 novembre  
Pays Nuiton - 03 80 62 01 35

## Expos

### Arnay-le-Duc "LA LIME DANS TOUS SES ÉTATS"

Aujourd'hui mémoire d'une tradition industrielle, la lime était l'un des outils les plus utilisés dans les ateliers au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Office de Tourisme du Pays d'Arnay, en partenariat avec M. Pierre Renaudin, collectionneur de limes, vous invite à découvrir cette exposition insolite.

Jusqu'au fin octobre 2014  
Office de Tourisme  
03 80 90 07 55



### Dijon "JEAN-PHILIPPE RAMEAU ET DIJON"

L'exposition organisée par les Archives de la ville de Dijon raconte le Dijon qui vit grandir Jean-Philippe Rameau. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la capitale de la Bourgogne s'illustra comme un foyer culturel dynamique. C'est grâce à des musiciens dijonnais et à l'engagement de personnalités comme Camille Saint-Saëns que l'œuvre de Rameau sera redécouverte.

Jusqu'au 23 novembre  
Site des Archives contemporaines  
www.dijon.fr

### Montagny-lès-Beaune "COLORAMA 2"

De 1950 à 1992, Kodak installe successivement 565 Coloramas dans la gare centrale de New York. Des dimensions exceptionnelles – 5,5 x 18 m – qui les font rapidement



connaître comme les plus grandes photographies du monde. Réalisées par des grands photographes américains, ces images au format panorama dressent un tableau idéal de la société américaine.

Jusqu'au 28 février 2015  
Veuve Ambal  
03 80 25 90 81

### Précý-sous-Thil "DÉCHETS DANS L'OBJECTIF"

Exposition des photos déposées par les participants dans le cadre du concours photo "Déchets dans l'objectif". Le public désignera les lauréats en votant pour ses 3 photos préférées.

Du 28 octobre au 30 novembre  
Office du Tourisme  
03 80 64 40 97

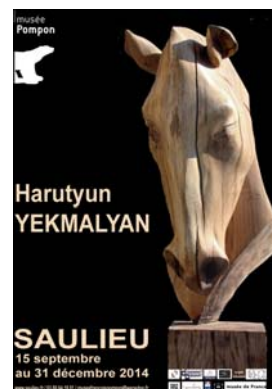


### Sainte-Marie-sur-Ouche LES PEINTRES DE LA VALLÉE DE L'OUCHE

Pour cette édition sur le thème du noir et blanc, l'exposition annuelle des Peintres de la

Vallée de L'Ouche accueillera les œuvres de 22 artistes dans les domaines de la photographie, la peinture, la sculpture ou l'icône.

8 et 9 novembre 2014  
Salle Polyvalente,  
Pont de Pany  
03 80 49 73 67



Saulieu  
HARUTYUN YEKMALYAN  
Exposition des sept sculptures monumentales de l'artiste au musée François Pompon et à ciel ouvert dans la ville pour une balade découverte artistique.

Du 15 septembre au 31 décembre  
Musée François Pompon  
www.saulieu.fr

### Talant SALON DES ARTISTES

L'association "les amis de Talant" propose une exposition de peintures (huile, aquarelle, acrylique) et de sculptures (bois, terre cuite) réalisées par des membres de l'association.

Du 10 octobre au 19 octobre  
Au Grenier de Talant  
03 80 57 37 48  
www.associations.talant.fr

## Fontaine-lès-Dijon MUSICALES DE FONTAINE-LÈS-DIJON

### Par le Quatuor Quoi

Concerts : De Bach à Piazzolla. "Des Amériques à la Russie" avec Christelle Chazeau (saxophone), Cornélia Moroso (flûte traversière), Elodie Renard (hautbois) et Loïc Royer (Clarinette).

23 octobre à 20h

### Soirée Préludes : Les arrangements du traditionnel au contemporain.

22 octobre à 20h - Entrée gratuite

### Par Amélie Gros (alto) et Gladys Wild (piano)

Concert : "Solo pour deux" par le PESM (Pôle d'Enseignement Supérieur Musical)

27 novembre 20h - Entrée gratuite

### Soirée Préludes : "Alto et Piano"

26 novembre à 20h - Entrée gratuite

Centre Pierre Jacques - 06 07 08 63 86

## Musique



### Dijon RAMEAU... QUEL PERSONNAGE !

Concert-lecture avec Eric Kocevar musicologue, Thibault Daquin baryton, Thierry Juffard violon baroque, Jean Gaudy violoncelle baroque et Christophe Roussel-Fournier clavecin.

16 octobre  
Archives Départementales  
06 80 85 51 73

### UN APRÈS MIDI SOLIDAIRE POUR AMADYS

Un après-midi récréatif gratuit est organisé au profit de l'Association des Malades

Atteints de Dystonie avec pour objectifs de faire connaître cette maladie rare et de collecter des fonds qui seront reversés à la recherche médicale.

Une première partie accueillera le "trio Art'El Tango", accordéon et bandonéon. La seconde partie sera consacrée à des sketches comiques avec la troupe de théâtre "Les Bourguignus". Entracte avec buffet et buvette au profit de l'Association.

12 Octobre  
Salle Camille Claudel  
07 86 72 61 61  
03 80 28 17 53

### SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !

Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d'Ors d'une manifestation ? Envoyez, environ deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cg21.fr Parution sous réserve de la place disponible.

## GROUPE INITIATIVES CÔTE-D'OR

UMP - UDI - Divers

### Quand Valls fait valser la France

“Une valse à trois temps, Qui s'offre encore le temps, De s'offrir des détours” chantait BREL en 1961. Aujourd'hui en France, après la valse des gouvernements, on assiste à la valse des élections.

1<sup>er</sup> temps : les élections cantonales, devenues départementales, qui devaient se tenir en mars 2014 sont déplacées en mars 2015, suite à l'adoption au forceps de la très contestable réforme supprimant la moitié des cantons de France au détriment de la représentation des élus ruraux.

2<sup>ème</sup> temps : le Gouvernement déboussolé par sa déroute aux élections municipales, décide subitement de redessiner la carte de France en fusionnant des régions ici ou là, au gré des humeurs des barons socialistes. Pour se ménager un peu de temps et limiter la casse aux prochaines élections, voilà qu'il fait le choix de reporter les élections régionales départementales, en décembre 2015.

3<sup>ème</sup> temps : la République a ses règles et la démocratie ses exigences ! Sentant venir une nouvelle fausse note avec la probable censure constitutionnelle de ce changement de calendrier, voici que nos gouvernants socialistes, jamais avarés d'un faux pas, nous remettent les départementales en mars 2015 !

La boucle est bouclée, la valse est valsée mais le bal est bien triste car l'aménagement du territoire reste absent de ces grandes manœuvres gouvernementales. Pire, après l'invention d'un binôme électoral dans chaque canton source de désordre territorial, le Gouvernement vient encore d'innover en distinguant trois types de départements : les ruraux, qui garderont un Conseil Général, les urbains et les autres.

Où se situe la Côte d'Or dans ce nouveau désordre ? Nul ne le sait...

Si cette énième réforme territoriale devait se concrétiser, elle donnerait lieu à une véritable rupture d'égalité entre les citoyens selon qu'ils habitent un département rural ou non.

En matière de décentralisation, une politique pertinente ne se construit pas sur la base d'une improvisation permanente qui ne fait que renforcer le sentiment d'abandon qui gagne des pans entiers de notre territoire.

Dans le combat électoral qui s'annonce en Côte-d'Or, la majorité départementale pourra mettre en avant son bilan et inviter l'opposition socialiste à faire l'inventaire de ses propres contradictions.

- Joël Abbey (Pontallier-sur-Saône)
- Charles Barrière (Is-sur-Tille)
- Emmanuel Bichot (Nolay)
- Hubert Brigand (Châtillon-sur-Seine)
- Emmanuelle Coint (Seurre)
- François-Xavier Dugourd (Dijon VI)
- Martine Eap-Dupin (Précy-sous-Thil)
- Marc Frot (Baigneux-les-Juifs)
- Dominique Girard (Auxonne)
- Alain Houpert (Grancey-le-Château)
- Henri Julien (Aignay-le-Duc)
- Anne-Catherine Loisier (Saulieu)
- Catherine Louis (Saint-Seine-l'Abbaye)
- Georges Morin (Montigny-sur-Aube)
- Gilbert Menut (Fontaine-lès-Dijon)
- Marc Patriat (Semur-en-Auxois)
- Jean-Pierre Rebourgeon (Beaune Sud)
- Ludovic Rochette (Dijon I)
- François Sauvadet (Vitteaux)
- Denis Thomas (Beaune Nord)
- Laurent Thomas (Mirebeau-sur-Bèze)
- Nicolas Urbano (Fontaine-Française)
- Claude Vinot (Recey-sur-Ource)

## GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialiste, Radical et Divers gauche

### Démocratie locale : pour une réforme territoriale concertée

Après l'annonce, le 8 avril dernier, par le Premier ministre, d'une suppression des conseils départementaux d'ici 2021, le débat est ouvert. Cet échelon territorial n'a commencé de jouer tout son rôle qu'à partir de 1982, lorsque les premières lois de décentralisation, combattues alors par la droite, ont transféré l'exécutif départemental du Préfet au Président du Conseil général et transformé les Conseils généraux et régionaux en collectivités locales autonomes.

Un peu plus de trente ans après cette réforme majeure la question d'une organisation territoriale simplifiée est à nouveau posée. Chacun en effet s'accorde sur une nécessaire clarification des compétences entre les différentes collectivités, notamment entre les Régions et les Départements, sans qu'elle n'implique nécessairement la suppression de l'échelon départemental.

Envisager cette suppression suppose un débat serein avec tous les acteurs concernés. La polémique survenue sur des économies à attendre doit ainsi trouver une réponse.

Le département reste un espace de proximité, en particulier pour les territoires ruraux, qui permet d'apporter des

réponses adaptées aux enjeux locaux. Sa pertinence et ses capacités d'innovation apparaissent plus évidentes dans le cadre de nouvelles régions plus vastes et plus peuplées.

C'est aussi un espace de démocratie, à travers une élection directe, sur leur nom, de conseillers, généraux hier, départementaux demain, qui, une fois élus, ont une responsabilité directe à l'égard des électeurs, qui fait beaucoup moins facilement le jeu des seuls appareils partisans.

Loin des « coups » politiques auxquels la majorité UMP-UDI de la Côte-d'Or nous a tristement habitués, nous sommes unanimes pour défendre :

- 1 des services publics de qualité partout et pour tous ;
- 2 un développement raisonné de l'intercommunalité qui tiennent compte des spécificités territoriales ;
- 3 le respect de l'équité entre les territoires, garanti par l'Etat.

Il est nécessaire d'instaurer une concertation des collectivités afin d'imaginer les meilleures solutions possibles d'administration territoriale pour répondre avec pragmatisme aux attentes des habitants, et dessiner un avenir cohérent au Département.

- Michel Bachelard (Dijon II)
- Noël Bernard (Genlis)
- Yves Courtot (Pouilly-en-Auxois)
- Jean Esmonin (Chenôve)
- Roger Ganée (Saint-Jean-de-Losne)
- Pierre Gobbo (Arnay-le-Duc)
- Robert Grimpret (Montbard)
- Gérard Leguay (Selongey)
- Céline Maglica (Dijon V)
- Alain Millot (Dijon VII)
- Patrick Molinoz (Venarey-Les Laumes)
- Gabriel Moulin (Bligny-sur-Ouche)
- Jean-Paul Noret (Laignes)
- Jean-Yves Pian (Dijon VIII)
- Pierre Poillot (Lignères)
- Roland Ponsaâ (Dijon IV)
- Colette Popard (Dijon III)
- Pierre-Alexandre Privolt (Nuits-Saint-Georges)
- Jean-Claude Robert (Gevrey-Chambertin)
- Paul Robinat (Sombernon)

# Conseil Général



www.cotedor.fr

53 bis, rue de la Préfecture  
B.P. 1601  
21035 Dijon Cedex  
03 80 63 66 00

## INFOROUTE

Retrouvez toute l'info des routes de Côte-d'Or sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr) rubrique/Vos services pratiques

## TRANSCO

Lignes et horaires de circulation des cars en période hivernale, transports scolaires, boutique e-transco sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr) rubrique/ Vos services pratiques

## CÔTE-D'OR MAGAZINE

à lire aussi en ligne sur [cotedor.fr](http://cotedor.fr) avec vidéo et plus de photos [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)

Pour garder le fil de l'actu et recevoir la newsletter abonnez-vous sur [WWW.cotedor.fr](http://WWW.cotedor.fr)



## Côte-d'Or magazine

Votre magazine mensuel d'info départementale

Directeur de la publication : Martin Bonne  
Direction éditoriale :  
Direction Communication  
03 80 63 30 05

Rédacteur en chef : Olivier Méliand  
Coordination : Frédérique Coudeyrat-Vidoni  
Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet  
Réalisation : C. Mahoudiaux

Impression :  
Imprimerie Imaye Graphic  
certifiée ISO 9001 et  
ISO 14001

Tirage : 250 500 exemplaires  
Dépôt légal : Octobre 2014  
Courriel :  
[cotedor-magazine@cg21.fr](mailto:cotedor-magazine@cg21.fr)



## LES "ESSENTIELS 21" DU CONSEIL GÉNÉRAL FORMENT LES ASSOCIATIONS

Le Département invite les petites et moyennes associations, les partenaires ou particuliers (futurs bénévoles, porteurs de projet associatif) à des ateliers d'information sous forme de conférences complétés, pour ceux qui le souhaitent, d'ateliers participatifs pour poursuivre l'échange de savoirs et d'expériences.

### PROCHAINS "ESSENTIELS 21" :

#### • Atelier d'information : "Définir son projet associatif"

Inscrire l'ensemble de ses actions dans une stratégie de développement et gagner en cohérence tant sur le fond qu'au regard des moyens disponibles.

Patricia Aguera, directrice de l'association Itinéraires Singuliers

**15 octobre - 19h à 21h**  
**AGROSUP (entrée rue des Champs-Prévois à Dijon).**

#### • Atelier participatif : "La conduite de projet"

Conseils méthodologiques pour le pilotage de projets : définition des objectifs, du calendrier, séquençage, rétroplanning, tableaux de bord, outils de suivi et d'évaluation... Venez avec vos dossiers !

Frédérique Paris, directeur de projets au sein de la Mission Evaluation Organisation Pilotage du Conseil Général et Romain Bazin, Chargé de mission Dispositif local d'accompagnement.

**6 novembre - 14 h 30 à 16 h 30**  
**Salle Arnoult - Cité Jean Bouhey**  
**2C avenue Marbotte à Dijon**

*Sur inscription au 03 80 63 27 81, par mail à [lesessentiels@cg21.fr](mailto:lesessentiels@cg21.fr) ou en téléchargeant le coupon d'inscription sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)*

Retrouvez les vidéos des précédents "Essentiels 21" sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr) rubrique Soutien à la Vie culturelle.



## CANCER DU SEIN FAITES-VOUS DÉPISTER

Le cancer du sein est le deuxième cancer en termes d'incidence en France et le 1<sup>er</sup> cancer chez la femme. Avec un dépistage régulier par mammographie la mortalité peut être réduite d'environ 20 à 30 %.

Adeca 21-58, qui a mobilisé l'ensemble des radiologues agréés du département, organise des campagnes de dépistage du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans. En Côte-d'Or, face au constat d'une sous participation au dépistage du cancer du sein dans le bassin de vie du Châtillonnais, l'association, en partenariat avec de nombreux acteurs, a œuvré pour faciliter l'accès des femmes à cet acte de prévention. En 2009, l'achat du premier mammographe a été réalisé dans le cadre du contrat *Ambitions Côte-d'Or* signé entre le Conseil Général et la communauté de communes du Pays Châtillonnais. Un premier investissement qui a permis de gommer l'inégalité territoriale d'accès à ce type de soin et d'initier le rachat en 2013, par l'ARS et le Centre Hospitalier, d'un nouvel appareil répondant aux normes actuelles.

03 80 76 45 80

# La Ferme Côte-d'Or



du 7 au 10 novembre

Rendez-vous  
à la foire de Dijon

Plongez au cœur des grandes filières de l'agriculture côte-d'orientenne.  
Cette année la filière lait est à l'honneur !  
De nombreuses animations, pour toute la famille vous attendent...

Plus d'information sur [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)



Suivez-nous sur

facebook